

2014  
2015

# Guide Pratique n°6



## Place de la République

Tél. : 02 33 14 00 40 • Fax : 02 33 14 00 14

Courriel : [mairie@lafertemace.fr](mailto:mairie@lafertemace.fr) ou [cde@lafertemace.fr](mailto:cde@lafertemace.fr)

VIE LOCALE

CADRE DE VIE  
ENFANCE • JEUNESSE

EDUCATION

SANTÉ • SOCIAL

CULTURE • LOISIRS  
BON A SAVOIR





## Ecole Maternelle - Primaire Bernadette - Sainte-Marie

« Valorise tous les talents,  
apprendre autrement » par :

- des échanges entre les classes
- des classes découvertes
- des rencontres sportives
- des ateliers décloisonnés
- de l'anglais à tous les niveaux
- un accueil péri-scolaire  
(garderie et étude dès 7h30  
jusqu'à 18h30)

Tél/fax : 02.33.37.12.20

Courriel :  
e.s.marielafertemace@wanadoo.fr

Site :  
<http://saintemarielaferte.unblog.fr>



## Collège Notre-Dame

### « Un parcours scolaire individualisé »

- des rythmes scolaires adaptés : cours de 45 minutes
- soutien en français et mathématiques à tous les niveaux
- bilangue anglais/espagnol dès la 6<sup>e</sup>
- section européenne (anglais)
- 4<sup>e</sup> alternance
- section triathlon en 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>
- Ateliers au choix pour tous les élèves : sport, chant, danse, théâtre, arts plastiques...

Tél : 02.33.14.03.10  
Fax : 02.33.14.03.11

Courriel :  
ndfm61.college@orange.fr

Site :  
<http://notredamelafertemace.unblog.fr>



### CONCEPTION / RÉGIE PUBLICITAIRE :

Les Editions d'Astorg  
60/64 av. du Général Leclerc  
92100 Boulogne Billancourt  
Tél. : 01 41 86 06 06

Dépôt légal 3<sup>ème</sup> trimestre 2014

Directeur de la publication :  
M. Jacques DALMONT,  
Maire de La Ferté-Macé

Responsable communication :  
Séverine GOUAULT  
Tél. : 02 33 14 00 44

Courriel : [dec@lafertemace.fr](mailto:dec@lafertemace.fr)  
Adjointe chargée de la communication :  
Annick JARRY

Ont collaboré à ce numéro :  
Laurence MARTIN, Damien VATINEL  
et les services municipaux

Créredits photos :  
Photothèque de la Ville

Plan de Ville fourni par la société APIC

© Photo Flash M. Gigan

© Dalia Drulia - Fotolia.com

© Dzain - Fotolia.com

© Alex - Fotolia.com

Ville de La Ferté-Macé  
Mairie - Place de la République  
BP 129 - 61600 LA FERTE MACE

Tél. : 02 33 14 00 40

Courriel : [mairie@lafertemace.fr](mailto:mairie@lafertemace.fr)

Site : [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)



Ouvrage imprimé sur papier recyclé  
issu de forêts gérées durablement  
avec des encres végétales.  
Ce guide est entièrement financé  
par les annonceurs. La commune  
les remercie de leur participation.

Guide pratique 2014/2015

### Le mot du Maire

*Edito*



Notre projet municipal s'articule autour d'un principe clé : des services publics performants accessibles à tous. C'est ainsi qu'au fil des dernières années, les fertoises et les fertois ont pu constater le renforcement de ces services. C'est bon pour le développement local et la vie sociale. Vous pourrez en trouver les coordonnées dans ce guide pratique : maison de la petite enfance, restauration municipale, base de loisirs, modernisation du centre-ville, pôle de santé, centre socio-culturel... De nouveaux projets structurants vont voir le jour : modernisation de la médiathèque, foyer des jeunes travailleurs...

Une nouveauté importante cette année dont vous trouverez des éléments dans ce guide : l'aménagement des nouveaux rythmes éducatifs. C'est une bonne réforme si elle est bien appliquée localement. Après une large concertation avec les enseignants, l'éducation nationale, les parents d'élèves, les services municipaux : la ville de La Ferté-Macé propose, dès la rentrée de septembre, des nouveaux temps d'activités périscolaires avec du personnel municipal compétent. Ces nouveaux temps seront sans aucun doute bénéfiques pour la réussite scolaire de nos enfants.

Cette nouvelle édition du guide pratique est idéale pour permettre aux nouveaux habitants de se repérer et c'est aussi un support précieux pour les fertois installés depuis longtemps.

**Jacques DALMONT**

Maire de La Ferté-Macé

Président de la Communauté de Communes La Ferté-St Michel

Ville de La Ferté-Macé | 3

## Restaurant avec terrasse panoramique



Séminaire, Mariage, Séjour groupe, Week-end remise en forme

Espace "Bien-être"... Face au lac, proche casino

**OUVERT TOUTE L'ANNÉE**

02 33 38 44 44 - 1 rue des casinos - 61140 Bagnoles de l'Orne

[www.hotel-bagnoles.com](http://www.hotel-bagnoles.com) // [reservation@hotel-bagnoles.com](mailto:reservation@hotel-bagnoles.com)



**Bernier Laurent**  
Paysagiste

Création, Plantation, Entretien parcs et jardins, Contrat d'entretien annuel

17, Rue Pierre Vivet - 61 140 Bagnoles de l'Orne  
Tel. : 02 33 38 00 69 Port. : 06 83 07 64 90  
Mail : [laurent-bernier@wanadoo.fr](mailto:laurent-bernier@wanadoo.fr)



**Votre ville sur le web !**

facebook.com/LaferteMacé  
twitter.com/LaferteMacé61  
Suivez-nous @laferteMacé61

[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

**Vie locale**

Votre Ville Histoire Les élus Intercommunalité Services

Démarches administratives

L'information

# Votre Ville

## FICHE D'IDENTITÉ

- Région : Basse Normandie
- Département : Orne
- Canton : La Ferté-Macé (Chef lieu)
- Préfecture : Alençon
- Intercommunalité : Communauté de communes La Ferté-St Michel
- Nombre habitants Ville : 6235 habitants (Insee 2014)
- Code postal : 61600
- Superficie : 2704 hectares
- Point culminant : 286 m (Les Fieffes)
- Camping Municipal
- Aire d'accueil camping-car : Place de Neustadt (vidange, point d'eau) - Parking Base de Loisirs : La Brochardière
- Ville fleurie \*\*\*
- Marché hebdomadaire : le jeudi matin
- Nombre de repas servis en 2013 par le restaurant municipal : 97560 (de 18 mois à 98 ans)

Site : [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

Facebook : [facebook.com/LaFerteMace](https://facebook.com/LaFerteMace)

Twitter : [twitter.com/LaFerteMace61](https://twitter.com/LaFerteMace61)

Inscription à la newsletter sur la page d'accueil du site



## LA VILLE EST JUMELÉE AVEC

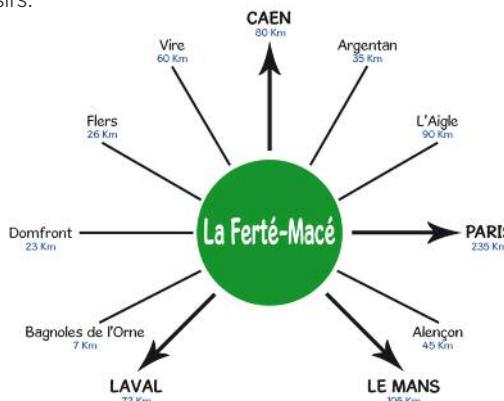


- L'Allemagne : Neustadt am Rübenberge (Allemagne) depuis 1980
- L'Angleterre : Ludlow (Angleterre) depuis 1987
- Sénégal : Savoigne-Biffèche (Sénégal) depuis 1988



**B**asée au sud de la Basse-Normandie, La Ferté-Macé est chef-lieu de canton et se situe à environ 75 km de Caen, et 235 km de Paris. Accessible par l'A28 (45 km d'Alençon), et l'A88 (35 km d'Argentan), elle est également située sur l'axe ferroviaire Paris-Granville, correspondance par car SNCF, à Briouze et Argentan.

La ville est distante de 8 km de l'aérodrome de Bagnoles-de-l'Orne - Couterne, spécialisé dans l'aviation légère et de loisirs.

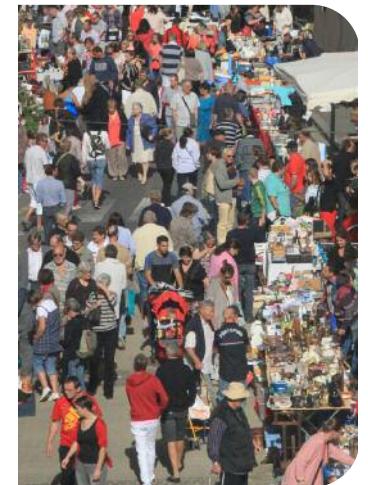


**B**ordée par le massif forestier des Andaines, proche de la ville thermale de Bagnoles-de-l'Orne et appartenant au Parc Naturel Régional Normandie Maine, la ville est le **cadre idéal pour effectuer des séjours «verts»**.

Au-delà, La Ferté-Macé dispose, en son sein, d'un jardin public fleuri (Parc Barré Saint) doté de jeux pour enfants, et surtout d'une **base de loisirs de plus de soixante hectares** dont 28 hectares constituent un des plans d'eau les plus importants de l'Orne. Il n'est pas nécessaire d'aller loin pour se dépayser : lieu de détente, de promenade, de jeux sur terre comme sur l'eau ... cet espace est une des richesses de la ville, autant à destination des visiteurs que des locaux. Fidèle à son statut de ville-centre, La Ferté-Macé a une activité commerciale importante avec de nombreux commerçants et artisans dans son cœur de ville.

## Citons entre autres :

- Automne : Braderie - Course de l'Incendiaire
- Journées mycologiques - Cyclo-cross
- Hiver : Marché de Noël, Salon de l'Habitat...
- Printemps : Course de printemps - Marché aux fleurs
- Fête à l'andouille chaude...
- Eté : Les triathlons du lac - Fête de la Musique
- Les animations sur la base de Loisirs
- Festivités du 13 juillet - Moto Cross...



De plus, son union commerciale (UCIA) est extrêmement active et participe à la **défense et la promotion du commerce local pour dynamiser le centre ville**. Son programme annuel est riche en événements : marché de Noël, marché aux fleurs, fête des mères, braderie etc. On peut ajouter bien d'autres manifestations organisées par l'UCIA, la municipalité, le centre culturel, l'Office du Tourisme, etc, pour des animations de ville diverses et variées chaque année :

**M**ais La Ferté-Macé est une ville riche en histoire ! Dans la ville, de nombreux éléments nous rappellent notre patrimoine. Quelques exemples :

- Le centre-ville est axé sur la **place Leclerc** et le **Monument aux Morts** (œuvre de Marcel Pierre, sculpteur local).
- L'église Notre-Dame**, construite au XIXe siècle, imposante et ornée de magnifiques vitraux. Ses clochers s'élèvent à 60 m de hauteur.
- La chapelle romane**, située à proximité de l'église, est classée monument historique.
- Le Musée du Jouet**, où sont exposés des jeux et jouets des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Pour clôturer ce bref tour des richesses de la Ferté-Macé, qu'il vous reste à découvrir et à approfondir, il est impératif de goûter la spécialité gastronomique locale : les tripes à la mode fertoise de renommée nationale. Ces tripes en brochette sont présentées de manière originale sur leur billette (bâtonnet en bois de coudrier). Accompagnées de notre production locale de cidre, poiré, pommeau ou calvados, il nous reste à vous souhaiter un bon appétit !

## UNE VILLE FAÇONNÉE PAR SON INDUSTRIE TEXTILE

Au moyen-âge, le bourg possédait une place-forte située à l'emplacement de la place Neustadt, dénommée antérieurement place du Château.

Cette forteresse dont l'un de ses barons au début du XII<sup>e</sup> siècle, s'appelait Mathieu, lui apporta son nom (firmatas Mathei ou férata Mathei).

Un édifice du XI<sup>e</sup> siècle témoigne de cette époque, la Chapelle Romane dont il reste quelques travées et sa tour carrée qui était située à la croisée du transept.



# Histoire

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CE BOURG EST FORT ANCIEN

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des sociétés commerciales fertoises vendaient des toiles fabriquées localement ou achetées à d'autres fabriques.

De 1730 à 1790, La Ferté-Macé vit un premier essor avec le développement du tissage à main puis un repli avec la Révolution Française et à nouveau une période de développement entre 1830 et 1860...

Le Tissage à main de toile et de coutil, le blanchiment, la passementerie, le commerce de tissus, furent les bases de l'industrie textile fertoise de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Neuf tissages mécaniques furent construits, pour la plupart, à la périphérie de la ville, à cette époque, pour des raisons d'espace nécessaire, et de la recherche de cours d'eau pour les machines à vapeur... Cette activité était accompagnée d'entreprises annexes au tissage : blanchisserie, teinturerie, passementerie.

À ne pas oublier, un autre secteur d'activités, celui du bois, avec des scieries mécaniques fabriquant notamment des galoches.

## L'ESSOR INDUSTRIEL AU XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE S'EST ACCOMPAGNÉ DU DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA VILLE :

- l'arrivée du chemin de fer en 1869
- un commerce dense et varié : en 1897, il est recensé 74 aubergistes / restaurateurs, 19 débitants de boissons / limonadiers, 21 boulanger, 37 épiciers, 16 merceries etc.
- la création d'institutions économiques, juridiques et financières : Chambre consultative des arts et manufactures (1848), Conseil de Prud'homme (1859), Caisse d'épargne et de prévoyance (1863), Sous-comptoir de la banque de France (1883) etc.
- en 1854, le conseil municipal arrête un important plan d'alignement et d'élargissement et de création de rues et en 1879, source de commodité et d'hygiène le circuit d'eau potable est inauguré.

Enfin, deux grands bâtiments viennent symboliser le développement urbain et industriel évoqué ci-avant : une nouvelle église consacrée en 1860 et achevée dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle et un imposant Hôtel de Ville inaugurés en 1901.

### Sources :

*Revues du Pays Bas-Normand : La Ferté-Macé 1800-1914, tome 1, l'urbanisme et son évolution par Michel Louvel et le tome 2, une ville industrielle du textile par Jean-Claude Collin et Michel Louvel*



## DE LA CRÉATION DE L'ÉCOLE COMMUNALE LAÏQUE DE FILLES À UN PÔLE DE SANTÉ

En mai 1879, le conseil municipal, pour établir la gratuité complète de l'instruction primaire dans la commune tant pour les filles que pour les garçons, décide qu'il sera construit une école de filles près de la place du Midi, situé au milieu de la rue à créer (rue du 14 Juillet). L'architecte retenu, Mercier est celui qui dessina notamment les plans de l'hospice et du presbytère...

Il est à rappeler que pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, à La Ferté-Macé, l'enseignement est assuré par l'Eglise. Dans les années 1870, les choses changent avec la volonté de l'Etat républicain, de promouvoir un enseignement laïc, obligatoire et gratuit...

Si en 1891, l'école communale de garçons se voit dotée d'une Ecole Primaire Supérieure (E.P.S.) ce n'est qu'en 1908 qu'un décret déclare d'utilité publique l'installation d'une E.P.S. fille à La Ferté-Macé.

*suite page 10*

Le projet comprend deux parties, l'école élémentaire et l'école supérieure :

- Ecole élémentaire, côté droit du pavillon central : Quatre classes dont deux anciennes et deux nouvelles, entrée petite porte rue du 14 Juillet, maximum 150 élèves.
- Ecole Primaire Supérieure, côté gauche du pavillon central : Quatre classes, une salle de dessin, un réfectoire, accès grand portail.
- Au premier étage dortoir sur les classes élémentaires (70 élèves maximum) et pour les maitresses, chambres au premier étage et mansarde du pavillon central.
- Cour (670 m<sup>2</sup>) et préau clos et couvert.

En 1913, l'Ecole Primaire Supérieure regroupe trois années d'études, une section préparant au brevet supérieur et une section ménagère.

**En 2014, l'établissement devient un pôle de santé regroupant plusieurs professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes... liste complète onglet santé social page 54).**

#### L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS FERTOIS, D'ANDAINE ET DU HOULME (OTSI)

**Ses missions :** promouvoir le territoire, accueillir et renseigner les touristes. Une conseillère en séjour, bilingue, reçoit les visiteurs.

L'Office organise chaque année différentes manifestations et des visites guidées de La Ferté-Macé.

Un partenariat actif avec la ville de La Ferté-Macé s'est engagé à travers l'organisation de plusieurs manifestations en commun.

ACCES WI-FI GRATUIT

#### Horaires d'ouverture au public :

Le Lundi et le mardi : 14h-17h30  
 Du mercredi au vendredi : 9h-12h15 / 14h-17h30  
 Le samedi : 9h-12h  
 Fermé le dimanche et les jours fériés.

#### Contact :

11, rue de la Victoire - 61600 La Ferté-Macé  
 Tél./Fax : 02 33 37 10 97  
 Portable : 06 75 40 61 88  
 Courriel : otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr  
 Site Internet : <http://www.tourisme-lafertemace.fr>  
 Blog : <http://otsilafertemace.unblog.fr>

#### UCIA - UNION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE ET ARTISANALE

##### Ses missions :

- Animer l'activité commerciale de la ville (à ce titre, l'U.C.I.A. organise de nombreuses animations et opérations commerciales)
- Représenter et défendre les intérêts des industriels, commerçants et artisans Fertois.
- Accueillir et conseiller les nouvelles entreprises



*Un cadeau original :  
 offrez des chèques cadeaux !*

Les chèques cadeaux servant au développement économique de notre agglomération sont une opportunité pour tous.

**Le chèque cadeau de La Ferté-Macé**, le cadeau original : une offre variée et diversifiée grâce à tous les commerçants Fertois. Choisir d'offrir à vos salariés des chèques cadeaux c'est :

- la certitude de faire plaisir, car c'est aujourd'hui le cadeau préféré des Français
- adopter une solution clé en main gérée au plus proche de vous
- participer au développement économique de notre agglomération en soutenant le commerce de proximité
- leur proposer une offre de services et commerces diversifiée : jouets, magasin bio, super et hypermarchés, restaurants, boucherie, charcuterie, boutique de vêtements hommes/femmes, lingerie, sport, électroménager, informatique, optique, décoration, bricolage, librairie, photographe, téléphonie, fleuriste, bijouterie, cordonnerie, pressing, cuisiniste, coiffure, esthétique, chaussures, motoculture...

Ces chèques sont vendus aux comités d'entreprises, directeurs de sociétés locales mais aussi aux particuliers qui le désirent. La valeur varie de 10 € à 50 €.

#### Faire plaisir à vos salariés vous offre des avantages !

Le chèque cadeau relève de la réglementation des chèques et bons cadeaux. A ce titre, leur montant est exonéré de cotisations de Sécurité Sociale (selon conditions particulières) Pour connaître vos avantages, reportez-vous à la réglementation URSSAF sur les chèques cadeaux.

#### Pour tous renseignements :

11, rue de la Victoire  
 61600 La Ferté-Macé  
 Tél./Fax 02 33 37 10 97  
[www.icia-lafertemace.fr](http://www.icia-lafertemace.fr)  
 courriel :  
[icia.lafertemace@orange.fr](mailto:icia.lafertemace@orange.fr)

# Les élus à votre écoute



## LE MAIRE

DALMONT Jacques  
*j.dalmont@lafertemace.fr*



POIRIER Noëlle  
 chargée de l'état civil, des élections, du cimetière, de l'urbanisme, des recensements (militaire et population)  
*n.poirier@lafertemace.fr*

Les conseils municipaux sont ouverts au public. En fin de séance, le maire invite l'assistance à s'exprimer sur les sujets abordés. Les délibérations du conseil sont annoncées par voie de presse et sur le site internet de la ville : [lafertemace.fr](http://lafertemace.fr)



COLLADO José  
 Chargé des affaires scolaires, de l'enseignement secondaire et post-baccauléat, du restaurant municipal  
*j.collado@lafertemace.fr*



LETINTURIER Thérèse  
 chargée du Centre Socioculturel Fertois, de la prévention et tranquillité publique et participation citoyenne  
*t.letinturier@lafertemace.fr*



CLEMENT Jacky  
 chargé des finances, des assurances, des sports, de la Base de Loisirs  
*j.clement@lafertemace.fr*



ROYER Claude  
 chargée de l'action sociale, de la santé, des séniors et des logements municipaux  
*c.royer@lafertemace.fr*



FREMONT Yvon  
 chargé des bâtiments communaux, des travaux, du centre technique communal  
*y.fremont@lafertemace.fr*



JARRY Annick  
 chargée de l'Information et de la Communication, de la petite enfance  
*a.jarry@lafertemace.fr*



TALLOIS Jean-Yves  
 chargé des affaires culturelles et de la vie locale  
*jy.tallois@lafertemace.fr*

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. Contact : secrétariat du Maire 02 33 14 00 46

La liste des adjoints de permanence est disponible sur le site de la ville « [lafertemace.fr](http://lafertemace.fr) » et dans la presse locale chaque semaine.

**JOSE COLLADO**  
 Conseiller Général reçoit le premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h.  
 Sur rendez-vous les autres jours.  
 Tél. : 06 62 43 02 66

**Sénateurs :**  
 Nathalie Goulet, Jean-Claude Lenoir

**Député :** Joaquim Pueyo

**Président du Conseil Général :**  
 Alain Lambert

**Président du Conseil Régional :**  
 Laurent Beauvais

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- AUMOITTE Mickaël
- CUSSET Michel
- DAVY Aline
- HERGAULT Yves
- KARAMAT Sylviane
- LALLIA Christine
- LASNE Elodie
- LENGLINE Henri
- POTEL Leïla
- POTTIER Christine
- POTTIER Thierry
- QUERU Franck
- QUENTIN Martine
- QUENTIN Nadège
- THEVENARD Didier

## LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION

- ANDRIEU Stéphane
- COURTEILLE Magali
- JEANNE Yves
- LEUDIERE Chantal
- RALU Marie-Annick



*La liste et la composition des commissions municipales ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site [lafertemace.fr](http://lafertemace.fr)*

## LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Un délégué départemental aide des personnes physiques ou morales qui contestent une décision, un comportement de l'administration française ou d'une délégation de service public. Il recherche un règlement amiable, au cas par cas, en toute équité entre les deux parties.

Le délégué assure une permanence à la Préfecture de l'Orne. Il reçoit le citoyen sur simple demande.

**Contact : Préfecture de l'Orne**  
 Tél. : 02 33 80 62 18  
[www.mediateur-republique.fr](http://www.mediateur-republique.fr)

## LE CONCILIAUTEUR DE JUSTICE

Il a pour but de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il intervient dans des conflits d'ordre civil (ex : troubles de voisinage, différents entre propriétaire et locataires...) ou d'ordre commercial (ex: litiges de la consommation, impayés...).

Le conciliateur de justice est saisi par simple lettre ou demande verbale auprès du greffe du tribunal compétent.

# L'intercommunalité

Les conseils communautaires sont ouverts au public. Les délibérations du Conseil sont annoncées par voie de presse et sur le site internet de la ville : [lafertemace.fr](http://lafertemace.fr)



## LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA FERTÉ-ST MICHEL SONT LES SUIVANTES :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Voirie communautaire
- Politique du logement social d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement

Une part du budget communal et de la fiscalité sont transmis à la CDC mais le montant global des impôts payés par les habitants reste identique.

### COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE:

- Président : Jacques DALMONT
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Christian CLEMENT

#### Attributions :

Voirie : Réalisation et entretien (dont réseau pluvial) Espaces Verts/Environnement : Gestion environnementale des espaces verts, aménagement de l'espace et des cours d'eau. Voie verte, déplacement doux. Eclairage public.

- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : José COLLADO

#### Attributions :

Développement économique et Numérique : Relation avec les entreprises. Zones d'activités économiques. Bâtiments communaux à caractère économique. Emploi aidés, contrats d'insertion. Schéma Local d'Aménagement Numérique (SLAN). Centre de télétravail. Agriculture : Développement durable.

- 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Noëlle POIRIER

#### Attributions :

Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Commission Intercommunale d'accessibilité (PMR). OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Didier THEVENARD

#### Attributions :

Logement Social et Equipements structurants : Relations avec les bailleurs sociaux. Attribution logements. Foyer Jeunes Travailleurs (FJT). Aire des gens du voyage. Salon de l'Habitat. Marché hebdomadaire.

- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Franck QUERU

#### Attributions :

Finances : Marchés publics. Budget. Assurances. Emprunts, relations avec les banques. Commission intercommunale des impôts



# Services municipaux et communautaires



### HOTEL DE VILLE ET SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Place de la République  
Standard : 02 33 14 00 40  
Fax : 02 33 14 00 14  
Courriel : [mairie@lafertemace.fr](mailto:mairie@lafertemace.fr)  
ou [cde@lafertemace.fr](mailto:cde@lafertemace.fr)  
[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES - SECRETARIAT DU MAIRE ET DU PRESIDENT

Tél. : 02 33 14 00 46  
Courriel : [mairie@lafertemace.fr](mailto:mairie@lafertemace.fr)  
Coordination et suivi du travail des services.  
Préparation et suivi des réunions des assemblées.  
Directeur : M. Christophe Alligné

### POPULATION - CITOYENNETE - URBANISME

Tél. : 02 33 14 00 40 - Fax 02 33 38 86 14  
Courriels : [affaires.generales@lafertemace.fr](mailto:affaires.generales@lafertemace.fr)  
[elections@lafertemace.fr](mailto:elections@lafertemace.fr) - [urbanisme@lafertemace.fr](mailto:urbanisme@lafertemace.fr)  
[etatcivil@lafertemace.fr](mailto:etatcivil@lafertemace.fr)  
Etat civil - Elections - Urbanisme - Passeport biométrique - Carte d'identité - Recensement militaire - Service des objets trouvés et perdus - Cadastre - Carte grise, permis de conduire - Locations des salles Maison Bobot, Jacques Rousseau, Gérard Philipe.  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.  
Le samedi de 9h à 12h.

**RESSOURCES HUMAINES**

Tél. : 02 33 14 00 43  
Courriel : drh@lafertemace.fr  
Responsable : M. Thierry Chatelin

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET NUMERIQUE - COMMUNICATION**

Tél. : 02 33 14 00 44  
Courriel : dec@lafertemace.fr  
Responsable : Mme Séverine Gouault  
Accompagnement aux entreprises et commerces, aide à l'implantation, animation vie économique (aménagement numérique, projet d'animation), gestion du site de la ville, réalisation du guide pratique et bulletins municipaux, salon et événements. Musée du jouet.  
Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

**FINANCES**

Courriel : comptabilite@lafertemace.fr  
Responsable : M. Jean-Luc Levannier  
du lundi au jeudi de 8h à 12h45 et de 13h30 à 18h.  
Vendredi de 8h à 12h45 et de 13h30 à 17h

**POLICE MUNICIPALE**

Tél. : 02 33 14 00 42  
Courriel : police.municipale@lafertemace.fr  
Responsable : M. Jean-Pierre Foubert

Surveillance générale en coordination avec la gendarmerie nationale - Sécurité entrées et sorties d'écoles - Contrôle du stationnement - Enlèvement des épaves automobiles - Gestion des chiens dangereux - Opération tranquillité vacances.

**SERVICES TECHNIQUES****(municipaux et communautaires)**

16 rue P. Neveu.  
Tél. : 02 33 14 00 45  
Courriel : services.techniques@lafertemace.fr  
Responsable : M. Joël Monthulé  
Voirie - Espaces verts - Patrimoine  
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)**

Résidence du Val Vert - 4 Rue d'Alençon  
Tél. : 02 33 37 28 41  
Courriel : ccas@lafertemace.fr  
Responsable Mme Fabienne Moussay  
Instruction des dossiers et suivi des bénéficiaires : RSA - Contrats aidés - Banque Alimentaire - Micro-crédits - Permanences Mme Yvette Leroyer  
Instruction des dossiers d'aide sociale : Aide ménagère - Hébergement en maisons de retraite - Bourses départementales - Cartes d'invalidité - Allocation compensatrice - Calcul des Quotients Familiaux.  
Permanences Mme Marie Laure Gru

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h  
Mercredi de 8h30 à 12h30  
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

**LOGEMENT**

Gestion des demandes de logement du parc social.  
Établissement des baux du parc logement. Préparation et suivi de la commission logement. Jardins familiaux  
Résidence du Val Vert  
4 rue d'Alençon  
Tél. : 02 33 37 28 41  
Courriel : ccas@lafertemace.fr  
Responsable Mme Fabienne Moussay  
Permanences Mme Marie Laure Gru  
Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h.  
Mercredi de 8h30 à 12h30. Vendredi de 14h à 16h30

**CENTRE SOCIOCULTUREL FERTOIS**

14 rue Pasteur  
Tél : 02 33 14 14 83  
Responsable : Mme Laetitia Fontanier  
Point infos/accueil - Le secteur accueil de loisirs - Le Point Information Jeunesse - Le secteur socio-culturel (ex.OFCL) - Les secteurs famille, jeunes et habitants.

**EDUCATION JEUNESSE**

14 rue Pasteur  
Tél. : 02 33 14 00 41  
Courriel : education.jeunesse@lafertemace.fr  
Responsable : Mme Fabienne Moussay  
Gestion des affaires scolaires, péri-scolaires, extra-scolaires. Inscriptions écoles maternelles et élémentaires publiques. Centres de Loisirs.  
Secrétariat (Rue du 14 juillet) du lundi au vendredi de 14h à 17h

**MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

6 rue du 14 juillet  
Tél. : 02 33 37 76 59  
Courriel : petite.enfance@lafertemace.fr  
Responsable : Mme Monique Gérard-Sallard  
Multi-accueil - Relais Assistantes Maternelles (R.A.M) - Club Parents-Enfants  
Secrétariat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
Ouverture multi-accueil : du lundi au vendredi de 7h15 à 18h15

**SPORTS ET LOISIRS**

Rue St Denis  
Tél. : 02 33 37 47 00  
Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr  
Responsable : M. Philippe Madelaine  
Base de Loisirs - Location des gîtes de la Base de Loisirs - Locations : salle des gîtes, salle des 3 îles, salle Guy Rossolini . Activités sportives. Gestion des Gymnases. Salle de remise en forme. Centre Equestre de la Peleras.  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**MEDIATHEQUE**

(Cour du Grand Turc, Rue St Denis)  
Actuellement au Musée du Jouet  
Tél. : 02 33 37 47 67  
Courriel : bibliotheque@lafertemace.fr  
Blog : www.oeildelabib.fr  
Responsable : Mme Marie-Liesse Guênerie  
Collections empruntables sur tous supports - Espace Multimédia - Animations - Saison Culturelle (programme, vente des billets)  
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Samedi de 10h à 12h et de 13h à 16h30

**RESIDENCE DU VAL VERT (F.R.P.A.)**

4 rue d'Alençon  
Tél. : 02 33 37 38 10  
Courriel : frpa@lafertemace.fr  
Responsable Mme Fabienne Moussay.  
Maîtresse de maison : Mme Nicole Clément  
Gestion de 56 logements pour personnes âgées valides.

**RESTAURANT MUNICIPAL**

Rue A. Lainé  
Tél. : 02 33 37 36 06  
Courriel : restaurant.municipal@lafertemace.fr  
Responsable : Mme Marie-Christine Chatel  
Cuisine centrale en liaison chaude - Élaboration des menus - Gestion des achats-Facturation.

**CAMPING MUNICIPAL**

Boulevard Hamonic  
Tél. : 06 76 86 67 20  
Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr

**CIMETIERE**

Rue d'Alençon  
Tél. : 06 88 64 19 18  
Gardien : M. Guillaume Gautier

# Services publics permanences

## MAISON DES SERVICES PUBLICS ACCÈS PARKING RUE D'HAUTVIE OU 26 RUE A. MACÉ

### Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Accessibilité à une borne Caf : consultation des dossiers, Téléchargement de formulaires de demande...Prestations familiales : le mardi de 9h à 12h.

### Accompagnement social et familial (CAF)

Tél. : 02 33 30 47 52

Site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Mme Lettissier Danielle :

le lundi et le mercredi matin de 9h à 12h.

Mme Richard : le lundi de 9h à 12h.

Possibilités de visites à domicile.

### CPAM

Tél. : 3646

Site : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### CARSAT Normandie (service social)

Numéro unique d'appel : 3960

**Le service retraite (calcul, droits...) n'existe plus sur la Ferté-Macé.** Toutefois, le Service Social Régional de la CARSAT Normandie intervient auprès des assurés sociaux du régime général : Il travaille en coordination avec tous les autres intervenants sociaux.  
Sur Rendez-vous le mardi.

### Pôle Emploi :

Tél. : 39 49

Site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Accueil-Informations, Conseils - Consultations d'offres d'emploi et de formations - Avis de concours.  
Documentation sur les Métiers et la Création d'entreprise.

### Inscriptions (ANPE-ASSEDIC)

### Point Relais La Ferté-Macé

Animateur d'équipe : Mme Rio Christèle

Tél. : 02 33 37 34 79 - Fax : 02 33 37 69 61

Accueil les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 12h30, et de 13h15 à 17h. Jeudi de 8h30 à 12h30.  
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 15h30.

### Association Phénix

Tél : 02 33 38 05 75

Courriel : [association.phenix@free.fr](mailto:association.phenix@free.fr)

Responsable : Mme Lefèvre Aline

Conseillère en insertion professionnelle : Mme Hardy Leïla  
Ouvert au public : le lundi de 13h30 à 16h30. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

### Consultation avancée en Alcoologie, addictologie consultation cannabis (CSAPA-ANPAA61)

Tél. : 02 33 26 89 16 (Alençon)

Médecin addictologue, psychologue, le mardi de 9h30 à 16h30 sur rendez-vous.

### SPIP - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Tél. : 02 33 12 20 70 (Argentan)

Le mardi sur rendez-vous.

## MAISON BOBOT 22 RUE DE LA BARRE

### Cap emploi

[www.capemploi.net](http://www.capemploi.net)

Les services de Cap emploi s'adressent :

- Aux personnes handicapées engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail
- Aux employeurs privés ou publics, quel que soit leur effectif  
Une permanence a lieu tous les vendredis de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h (sur rendez vous uniquement)  
La demande d'inscription se fait par le biais de pôle emploi ou auprès de Cap Emploi 48 rue Lazare Carnot, 61008 ALENCON, Tél. : 02 33 31 01 31

### Fédération Départementale

### des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.D.S.E.A)

Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h30 à 16h30.

### Union Fédérale des Consommateurs (U.F.C.)

Les 3 premiers jeudis du mois de 17h30 à 18h30.

### Mutualité Sociale Agricole (M.S.A)

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h30 à 12h.

### Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois, de 10h à 12h sur rendez-vous, à La Ferté-Macé. Pour les rendez-vous et tous renseignements, s'adresser à l'ADIL :

88, rue Saint Blaise - 61000 Alençon

Tél. : 02 33 32 94 76

Site : [www.adil.org/61](http://www.adil.org/61)

### Cours d'Anglais

Carolyn Wilson

Tél. : 02 33 26 15 15 / 06 45 26 89 43

Courriel : [carolynwilson@live.fr](mailto:carolynwilson@live.fr)

## QUARTIER JACQUES PREVERT 16 RUE PASTEUR

### Centre d'Action Sociale du Conseil Général

Responsable de secteur : Mme Keenan Laure  
Permanences : Mme Bellet Isabelle et Mme Lesgourgues Jeannine (assistantes sociales).

Tél. : 02 33 37 46 04 - Fax : 02 33 37 03 11

Toutes les permanences ont lieu sur rendez-vous, le mardi et le jeudi de 10h à 12h, au service social de La Ferté-Macé, pour rencontrer Mme Bellet. Mme Lesgourgues reçoit le mercredi de 10h à 12h.

### L'Etape :

Permanence tous les lundis, de 14h à 17h (informations sur le co-voiturage, la location de cyclos et voitures, insertion professionnelle)

Renseignements : agence de Flers

Tél. : 02 33 64 47 89

## CENTRE SOCIOCULTUREL FERTOIS 14 RUE PASTEUR

### CIRFA Permanences Armée de Terre/Air

le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h

### La Mission Locale des jeunes du Bocage

Sur rendez-vous

Tél : 02 33 64 43 33

### Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF de l'Orne)

Permanence juriste :

Le jeudi de 9h à 12h et de 12h à 13h, sur rendez-vous.

Tél. : 02 33 64 04 11

Site : [www.infofemmes-orne.fr](http://www.infofemmes-orne.fr)

### Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (C.L.I.C) du Bocage

les 1<sup>ers</sup> et le 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h30 à 11h30

Tél. : 02 33 37 15 95

## RUE DU 14 JUILLET

## CAMSPP

Pour les enfants prioritairement jusqu'à l'âge de 3 ans. Accompagnement des parents dans la compréhension des difficultés de leur enfant et la recherche de solutions. Se renseigner auprès du service petite enfance.

## Protection Maternelle et Infantile (P.M.I)

Un médecin et une puéricultrice assurent une consultation de nourrissons le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 9h30 à 11h30. Permanences de la puéricultrice tous les mardis de 10h à 11h

## Centre Médico-Scolaire

Permanences lundi, Mercredi, vendredi. 02 33 37 43 64

## AUTRES

## Syndicats

- C.G.T. : 34 rue des Fossés St Denis  
Tél. : 02 33 37 25 77
- C.F.D.T. : 36 rue des Fossés St Denis  
Tél. : 02 33 37 29 37
- C.F.T.C. - C.S.F.V : 38 rue des Fossés St Denis  
Tél. : 02 33 37 27 47

## Centre Médico-Psychologique (C.M.P) Adultes

Centre Hospitalier, rue Soeur Marie Boitier  
Tél. : 02 33 37 31 51

## Centre Médico-psychologique infanto-juvénile

30 rue soeur Marie Boitier  
Tél. : 02 33 37 33 50

## AUTRES SERVICES PUBLICS

## Perception-Trésorerie

1, rue du Chanoine-Lraigre  
Tél. : 02 33 37 02 02  
Ouvert au public :  
Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h-16h.  
Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h  
Site : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## Gendarmerie Nationale

Bd de la Forêt d'Andaines  
Tél. : 02 33 14 03 33

## Bureau de poste

32 rue aux Cordiers  
Tél. : 36 31  
Ouvert au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h  
Dernière levée du courrier : 16h30 du lundi au vendredi et 12h le samedi.  
Site : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

## Inspection de l'Education Nationale

10 rue de Versailles  
Tél : 02 33 14 00 81 - Fax : 02 33 14 00 82  
Site : [www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr)

## Déchetterie

rue de la Roussinière - ZI Beauregard  
Tél : 02 33 38 44 81  
Le lundi de 13h30 à 18h. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le jeudi.

## HOPITAL, Centre Hospitalier Intercommunal des Andaines (C.H.I.C)

rue Soeur Marie Boitier BP 99  
Tél : 02 33 30 50 50  
Site : [www.chic-andaines.fr](http://www.chic-andaines.fr)

## EHPAD (Maison de retraite et Maison de Santé)

Les Charmilles Blanches et L'air du Temps  
Rue soeur Marie Boitier  
Tél : 02 33 30 50 50

## Centre de planification et d'éducation familiale (géré par le Conseil général de l'Orne)

Consultations gratuites et confidentielles, sur rendez-vous le mercredi après-midi au CHIC des Andaines, rue Soeur Marie Boitier.  
Tél : 02 33 30 50 32

## Centre Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

20 rue d'Alençon  
Tél : 02 33 37 12 50

## Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
<b>Carte nationale d'identité (CNI)</b>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• copie intégrale d'acte de naissance (de moins de 3 mois) si CNI périmée depuis plus de 2 ans ou 1<sup>ère</sup> demande</li> <li>• 2 photographies d'identité couleur (récentes et identiques : 32x36mm cadrées du sommet du crâne jusqu'au menton)</li> <li>• carte nationale d'identité ou pièce officielle d'identité avec photographie</li> <li>• justificatif de domicile (de moins de 3 mois)</li> <li>• si perte CNI : déclaration établie par la mairie + 25 € de timbres fiscaux</li> <li>• si vol, déclaration établie soit à la Gendarmerie ou à la Police Nationale + 25 € de timbres fiscaux.</li> </ul>	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• valable 10 ans (+5 ans pour les cartes à partir du 01/01/04 pour les majeurs). Depuis 01/01/14 valable 10 ans pour les mineurs, 15 ans pour les majeurs.</li> <li>• mineur : autorisation du représentant légal</li> <li>• si divorce : copie du jugement, acte de naissance.</li> <li>• majeur chez un tiers : justificatif de domicile au nom du tiers, attestation du tiers, CNI du tiers</li> <li>• personne née à l'étranger ou en France de parents étrangers : fournir preuve nationalité française pour 1<sup>ère</sup> demande</li> </ul>
<b>Certificat de nationalité française</b>	Greffre du Tribunal d'instance du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• livret de famille</li> <li>• toute pièce prouvant votre nationalité française</li> </ul>	Gratuit	• présence d'un parent
<b>Copie d'acte de décès</b>	Mairie du lieu du décès <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a> ou Mairie du domicile du défunt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• date de décès</li> <li>• nom, prénoms</li> </ul>	Gratuit	

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
<b>Copie d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu du mariage service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> <li>• date du mariage</li> <li>• noms et prénoms</li> <li>• CNI</li> </ul> <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a>	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• joindre enveloppe à vos nom et adresse - Français mariés à l'étranger s'adresser à : Ministère des Affaires Etrangères - Service Central de l'Etat Civil BP n° 1056 44035 Nantes Cedex</li> </ul>
<b>Copie d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> <li>• date de naissance</li> <li>• noms, prénoms des parents (nom de jeune fille pour la mère)</li> <li>• CNI</li> </ul> <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a>	Gratuit	<p>Attention : si le demandeur n'est pas l'intéressé, il doit être son descendant ou son descendant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• joindre enveloppe à vos nom et adresse</li> <li>• Français nés à l'étranger s'adresser à : Ministère des Affaires Etrangères – Service Central de l'Etat Civil BP n ° 1056 44035 Nantes Cedex</li> </ul>
<b>Extrait de casier judiciaire</b>	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44317 Nantes cedex 3 service-public.fr	• pièce d'identité	Gratuit	<a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie	• pièce d'identité	Gratuit	Se présenter en personne et signer le document à la mairie
<b>Livret de famille (duplicata)</b>	Mairie du lieu du mariage ou du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• date de mariage</li> <li>• état civil des conjoints et des enfants</li> <li>• pièce d'identité</li> </ul>	Gratuit	

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
<b>Passeport</b>	Mairie de son choix (si inscrite parmi celles pouvant délivrer des passeports).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• copie intégrale d'acte de naissance obligatoire pour la 1ère demande.</li> <li>• 1 photographie d'identité selon normes</li> <li>• justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>• ancien passeport et copie intégrale de l'acte de naissance / à défaut de passeport copie recto/verso de la CNI. Pour chaque enfant : copie intégrale de l'acte de naissance - pièce d'identité du demandeur - 1 photographie d'identité</li> <li>• si besoin jugement de divorce des parents (mineur)</li> <li>• si personne née à l'étranger, preuve de la nationalité française</li> </ul>	Adulte : 86 € en timbres fiscaux  Mineurs de 15 à 17 ans : 42 € en timbres fiscaux  Moins de 15 ans : 17 € en timbres fiscaux	
<b>Attestation d'accueil</b>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce d'identité</li> <li>• 2 justificatifs de domicile</li> <li>• revenus des 3 derniers mois</li> <li>• en plus des originaux, photocopies de l'ensemble des documents demandés</li> </ul>	Timbre fiscal à 30 € au Trésor Public	• présence du demandeur
<b>Carte grise</b>	Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat d'immatriculation original, barré, signé. Certificat de cession. Demande de certificat d'immatriculation. Justificatif d'identité. Justificatif de domicile. Contrôle technique de moins de 6 mois. Enveloppe timbrée</li> </ul>	Selon tarif en vigueur	Formulaire à remplir à la Préfecture ou Mairie du domicile
<b>Déclaration de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• livret de famille (ou CNI)</li> <li>• certificat du praticien</li> </ul>	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu du décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• livret de famille du défunt</li> <li>• certificat de décès</li> <li>• pièce d'identité du déclarant et du défunt</li> </ul>	Gratuit	Dans les 24h qui suivent le décès

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
<b>Reconnaissance de l'enfant anticipée conjointe ou non conjointe</b>	N'importe quelle mairie ou mairie du lieu de naissance	• CNI des déclarants	Gratuit	
<b>Concession de cimetière</b>	Mairie	• pièce d'identité • justificatif de domicile	Selon tarif en vigueur	Durée 15 ou 30 ans Pas d'achat de concession anticipé
<b>Demande de célébration de mariage</b>	Mairie du lieu de naissance service-public.fr ou Mairie du domicile ou de résidence de l'un des futurs époux	• justificatif de domicile • un dossier à remplir sera remis par le service « État Civil »		Se présenter si possible 2 mois avant la célébration • doit être célébré à la mairie du domicile ou de résidence de l'un des deux époux ou domicile des parents
<b>Permis de construire</b>	Mairie au service « Urbanisme »	Dossier (4 à 8 exemplaires) • formulaire renseigné • pièces graphiques (plan, photos, croquis) • notice descriptive	Gratuit (pas de frais de dossier) mais taxes sur les constructions à prévoir	Renseignement auprès du service
<b>Recensement militaire</b>	Mairie	• CNI • livret de famille	Gratuit	Démarche effectuée par le jeune à 16 ans
<b>Déclaration préalable</b>	Service Urbanisme	• Formulaires à renseigner • Plan cadastral • Photo	Gratuit	Véranda, abri de jardin, changement de portes, fenêtres, clôtures...

**VOUS ARRIVEZ À LA FERTÉ-MACÉ**

Pensez à effectuer votre changement d'adresse, à ouvrir vos compteurs, à modifier vos abonnements...

**Vous emménagez, vous déménagez**

Demandez une autorisation de stationnement sur la voie publique au moins trois semaines avant la date du déménagement. Le formulaire est disponible sur le site internet de la ville [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr) ou Service Population- Citoyenneté - Urbanisme  
Tél. : 02 33 14 00 40

**Signalez votre arrivée ou votre départ :**

à votre agence EDF-GDF, à votre agence VEOLIA, à vos établissements financiers, à votre opérateur de téléphonie, aux services des impôts, à la CAF, à vos compagnies d'assurance et de mutuelle, à votre caisse de retraite, à la Poste pour le suivi de votre courrier. Effectuez rapidement votre changement d'adresse sur : votre carte grise (dans le mois suivant votre changement d'adresse), votre carte d'identité, votre passeport. Inscrivez-vous sur la liste électorale.

**Le recensement militaire se fait au cours du seizième anniversaire.****Inscrivez vos enfants**

Ecoles publiques : auprès du Service Education Jeunesse (cf page Services Municipaux)

Ecole Privées : auprès du Chef d'Établissement



- Service logement** - CCAS Rue d'Alençon

Tél. : 02 33 37 28 41

- Sagim** - Tél. : 02 33 37 44 45

- Orne Habitat** - Tél. : 02 33 31 45 45

- Notaire Maître J.-D. Courtonne**

49 rue Saint-Denis

Tél. : 02 33 37 11 11

- Etude Immobilière et Commerciale Hérou-Descaris** - 2 rue Pierre Neveu

Tél. : 02 33 37 73 73

- Agence La Plaine Immobilier**

33, rue d'Hautvieu

Tél. : 02 33 37 81 88

- Immo Centre 61** - 13 rue d'Hautvieu

Tél. : 02 33 14 01 60



## Vous arrivez à La ferté-Macé

Vous souhaitez être convié(e) à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, retournez le coupon joint au Service Développement Économique et Communication, Mairie - BP 129 - 61600 LA FERTE-MACE

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Nombre de personnes composant le foyer : \_\_\_\_\_ adultes : \_\_\_\_\_ enfants : \_\_\_\_\_

# L'information

## TOUT SAVOIR SUR VOTRE VILLE

### Le journal municipal

Ce magazine est édité trois fois par an et vous informe sur les réalisations, les projets municipaux ainsi que sur la vie de notre cité : infos pratiques, actualités, idées de loisirs, portraits de nos entreprises, histoire locale, vie des associations et des commerces.... Il est consultable sur le site internet de la ville en document feuilletable. Les archives y sont également disponibles. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et mis à disposition du public à l'accueil de la mairie. Si vous ne recevez pas le journal municipal, n'hésitez pas à vous adresser au service communication de la mairie. Tél. : 02 33 14 00 44 En signalant un dysfonctionnement, vous nous permettrez d'améliorer la qualité de vie

### Site internet et réseaux sociaux

[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

Découvrez ou redécouvrez votre ville et son actualité, promenez vous sur son site officiel : vous y trouverez toutes les informations utiles dans des domaines aussi variés que les loisirs, la vie scolaire, l'urbanisme, l'environnement, les associations, les entreprises ainsi que l'accès direct aux pages facebook et twitter.

**Facebook :** [facebook.com/laFerteMace](https://facebook.com/laFerteMace)

**Twitter :** [twitter.com/LaFerteMace61](https://twitter.com/LaFerteMace61)

A l'image de la commune, votre guide pratique évolue. Afin de nous aider à le compléter et l'améliorer, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce coupon si vous constatez une erreur, un oubli ou encore une mention périmée.

Retourner ce coupon en mairie à l'adresse ci-dessus mentionnée

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Corrections à apporter : \_\_\_\_\_

Remarques et suggestions : \_\_\_\_\_



### Affichage

De nombreuses manifestations sont annoncées par affichage grâce au mobilier urbain ou dans les commerces et lieux publics. Les arrêtés, délibérations, avis d'enquête, publications de bans, etc peuvent être consultés en mairie sur les panneaux administratifs

### Archives municipales

Accès aux documents administratifs et consultation des registres d'état civil. Consultables aux jours et horaires d'ouverture de la mairie

Tél. : 02 33 14 00 40 - Courriel : [mairie@lafertemace.fr](mailto:mairie@lafertemace.fr)

### Autres documents d'information

- le guide pratique annuel
- le plan de la ville
- les plaquettes d'informations éditées par les organismes publics et associations
- le dépliant de l'Office de Tourisme

**Ces documents sont à la disposition du public en mairie.**

**Si vous souhaitez recevoir l'un de ces documents**

**Mairie - Service Communication**

**Place de la République - 61600 LA FERTE MACÉ**

**Tél : 02 33 14 00 44 ou par Fax : 02 33 38 86 14**

**Ou par courriel : [dec@lafertemace.fr](mailto:dec@lafertemace.fr)**

## LA LOCATION DE SALLES

**Plusieurs salles sont mises à disposition du public : particuliers, associations...**

**Demande à adresser, de manière générale à :**  
**M. Le Maire - Mairie de La Ferté-Macé**  
**Place de la République - 61600 La Ferté-Macé**  
**[mairie@lafertemace.fr](mailto:mairie@lafertemace.fr)**

### A La Maison Bobot

Rue de la Barre

3 salles sont mises gratuitement à disposition des associations ou organismes divers fertois, sans but lucratif, pour des réunions ou permanences.

Nombre de places : de 10 à 40 en fonction des salles  
 Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Population - Citoyenneté - Urbanisme.

Tél. : 02 33 14 00 40

### Salle Gérard Philipe (spectacles et cinéma)

Centre Culturel du Grand Turc - Rue St Denis  
 Une salle avec gradins, d'environ 180 places, mise à disposition payante suivant les disponibilités.

Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Population - Citoyenneté - Urbanisme.  
 Tél. : 02 33 14 00 40

### Salle Jacques Rousseau

Indisponible pendant la durée des travaux du Centre Culturel du Grand Turc

### Marché Couvert

Location possible pour réunions, vins d'honneur...

Nombre de places : 170

Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Population - Citoyenneté - Urbanisme.  
 Tél. : 02 33 14 00 40

### Centre Jacques Prévert

2 salles mises à disposition des écoles Jacques Prévert et autres associations ou organismes divers.

Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Education Jeunesse, Centre Socioculturel Fertois. Tél. : 02 33 14 00 41

## Salle Guy Rossolini (Salle omnisports)

Stade Gaston Meillon, Bd Hamonic

Gratuité accordée une fois par an aux associations fertoises

Nombre de places jusqu'à 1000 debout

Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Sports et Loisirs. Tél. : 02 33 37 47 00

### Salle des 3 îles

Accès Route de Domfront,

Nombre de places assises : 80

Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Sports et Loisirs. Tél. : 02 33 37 47 00

### Salle des Gîtes

Route de Domfront, accès chemin de La Lande

Gratuité accordée une fois par an aux associations fertoises

Nombre de places assises : 74

Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Sports et Loisirs. Tél. : 02 33 37 47 00

## REALISATIONS EN COURS ET PROJETS

### Centre Culturel du Grand Turc :

#### Rénovation de la Médiathèque.

La durée des travaux est évaluée à 13 mois.

L'agrandissement prévu permettra de créer un espace commun au cinéma et à la médiathèque, des points de rencontres à l'intérieur de la médiathèque et une salle d'animations.

### Télécentre (réalisation communautaire)

Dans le cadre de la labellisation de la Zone Numérique Multiservices deux box de travail, une salle de visioconférence et un espace de reprographie sont prévus pour la fin de l'année. Mis à la disposition des télétravailleurs et des entreprises.

### Foyer Jeunes Travailleurs (réalisation communautaire)

Le foyer sera une résidence sociale proposant un système adapté à la location temporaire de logement aux jeunes.



## Boulangerie Pâtisserie Boule et Mie Tendre

Divers pains au levain et de tradition. Viennoiseries. Pâtisserie pur beurre  
Chocolats faits maison. Sandwichs, pizzas, quiches...

Du lundi au samedi de 6h à 20h sans interruption

74 rue L'Oisivièvre • 61600 La Ferté Macé

Tél : 02 33 38 20 32 • [www.boule-et-mie-tendre.fr](http://www.boule-et-mie-tendre.fr)

**nature andaines**  
produits bio scop

7 avenue Thiers  
61 600 La Ferté-Macé  
Contact@natureandaines.fr

Tel : 02 33 38 56 53  
[www.natureandaines.fr](http://www.natureandaines.fr)

## A.C.B.S. ASSURANCES

Sébastien & Sandrine BARRE      Michel & Maryse BARRE  
Laurent & Mathilde HARDY



**Toutes assurances pour Professionnels et Particuliers  
présent à l'Aigle, Alençon et Gacé**

**NOUVELLE AGENCE A LA FERTE MACE : A PARTIR D'OCTOBRE 2014**

2 place du Général Leclerc • 61 600 La Ferté Macé  
Tél. : 02 33 38 15 50 • Fax : 02 33 38 15 48

ORIAS 07 027 401  
[www.acbs.fr](http://www.acbs.fr)



Environnement

Ville fleurie

L'eau

Urbanisme

Civisme

Sécurité

# Environnement

## LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Depuis mars 2008, la municipalité s'est inscrite dans une démarche environnementale et a entrepris plusieurs actions dans ce sens :

- Adhésion au réseau Grand Ouest : association d'environ 70 collectivités (Région Bretagne, Basse Normandie, Caen, Rennes, Le Mans...) regroupées pour animer une dynamique interrégionale sur l'intégration de critères environnementaux, sociaux, éthiques, équitables dans la commande publique. Le réseau est composé d'élus et de techniciens de collectivités et d'EPCI et échange avec de nombreux autres acteurs : associations, entreprises, représentants institutionnels...
- Utilisation de produits biologiques au restaurant scolaire
- Utilisation de produits d'entretien moins agressifs : nettoyage des sols, produits d'entretien...
- Introduction de méthodes respectueuses de l'environnement : paillage, désherbeurs thermiques, tonte en mulching, diminution du fleurissement, introduction de plantes vivaces
- Partenariat avec le CFTA - MFR
- Sensibilisation des personnels aux dangers des produits



## LA CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Elle est mise en place pour contribuer à améliorer la qualité de l'eau à sa source, protéger les écosystèmes mais aussi la santé des hommes.

Un plan d'actions pour sensibiliser et engager les personnes impliquées dans l'entretien de ces espaces (dans une démarche active d'amélioration de leurs pratiques), a été élaboré, conjointement, par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), les Conseils Généraux de l'Orne, du Calvados et de la Manche, le Syndicat Départemental de l'eau (61) et les Agences de l'eau.

*La charte présente trois degrés d'engagement (niveau 1, 2 et 3). La ville de La Ferté-Macé a obtenu le niveau 1, le 15 novembre 2010.*



## LA FERTÉ-MACÉ, C'EST ÉGALEMENT UN TERRITOIRE AGRICOLE. QUELQUES CHIFFRES :

- Nombre d'exploitations \_\_\_\_\_ 39  
dont nombre d'exploitations professionnelles \_\_\_\_\_ 28
- Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants \_\_\_\_\_ 44
- Nombre d'actifs familiaux sur les exploitations \_\_\_\_\_ 73
- Nombre total d'actif sur les exploitations  
(en UTA, équivalent temps plein) \_\_\_\_\_ 56
- Superficie agricole utilisée des exploitations (ha) \_\_\_\_\_ 1853
- Terres labourables (ha) \_\_\_\_\_ 1109
- Superficie toujours en herbe (ha) \_\_\_\_\_ 725
- Nombre total de vaches \_\_\_\_\_ 1280
- Rappel : Nombre d'exploitations en 1988 \_\_\_\_\_ 65

## NIVEAU 1 :

La collectivité s'est engagée à mieux connaître les produits et à mieux les utiliser, à savoir :

- être en conformité avec la réglementation en vigueur
- tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires
- prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements
- mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants (bulletin municipal, journée d'information, conférence, salons...)
- assister aux journées de démonstration de techniques alternatives
- à poursuivre les efforts entrepris par un passage au niveau 2 de la Charte.

## Stop pub

Pour ceux qui ne désirent pas recevoir de publicités dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Ces autocollants mentionnent le souhait de continuer à recevoir l'information des collectivités. À retirer au service Population-Citoyenneté-Urbanisme, en mairie



# Ville fleurie



Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, 4 031 d'entre elles sont labellisées.

Évoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.



## JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux sont des parcelles de terrain gérés par la collectivité, mis à disposition de jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour leurs besoins personnels, à l'exclusion de tout usage commercial.

Pour tous renseignements s'adresser au Service Logement (cf Services municipaux)

## JARDINERS, À VOS OUTILS !!!

Jardiner autrement c'est limiter au maximum l'emploi des produits chimiques, les apports d'engrais de synthèse et économiser l'eau.

### Les 4 principes du jardinage responsable :

1°) Faire connaissance avec l'environnement de son jardin : il faut apprendre à connaître le sol et les conditions climatiques qui permettront l'adaptation d'un végétal au lieu le plus adapté

2°) Adapter ses pratiques de jardinage : travail du sol, arrosage et fertilisation doivent être adaptés aux caractéristiques du sol, du type de plant...

3°) Prévenir plutôt que guérir : observer et privilégier les mesures préventives aux traitements curatifs

4°) Jardiner dans le bon sens : rechercher un équilibre entre différentes formes de vie au jardin, sans viser à tout prix la perfection.

## Le jardin, c'est la santé !

Il s'inscrit sur des idées porteuses et positives :

- Le maintien de la forme
- L'amélioration du bien-être
- L'entretien de l'activité physique
- La détente corporelle et mentale
- L'équilibre de la nutrition
- Des bienfaits pour l'environnement

# Qualité de l'eau



Site du Ministère de la santé :

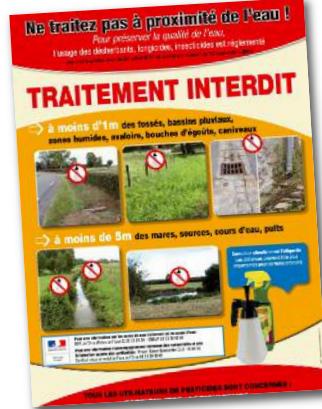
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

Site de l'Agence Régionale de la santé :

[www.ars.basse-normandie.fr](http://www.ars.basse-normandie.fr)

Afin d'améliorer l'information du public sur le sujet de la qualité de l'eau, le ministère de la santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisé dans chaque commune : L'eau du robinet est en France l'un des aliments les plus contrôlés.

Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent destiné à garantir la sécurité sanitaire.



# Urbanisme

## UN PROJET D'URBANISME

L'accueil du service de l'urbanisme vous renseigne sur le dépôt et le suivi des dossiers d'urbanisme, le permis de construire, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme, le permis de démolir, le permis d'aménager et le plan local d'urbanisme

Contact : Mairie de La Ferté-Macé  
Service Population - Citoyenneté - Urbanisme  
Tél. : 02 33 14 00 40



## LOTISSEMENTS

La commune dispose de terrains disponibles en lotissements communaux viabilisés, La Barbère, Chemin de Bât à partir de 30 € le m<sup>2</sup>.

Pour votre recherche de foncier, vous pouvez prendre contact auprès du Service Développement Economique et Communication.

Tél. : 02 33 14 00 44

Courriel : [dec@lafertemace.fr](mailto:dec@lafertemace.fr) ou auprès des agences immobilières et notariale (adresses cf. page « Vous arrivez à la Ferté-Macé »)



## Le Plan Local de l'Urbanisme

Ce document fixe les règles de construction et les servitudes d'utilisation du sol. Il détermine, pour chaque parcelle de la commune, la constructibilité éventuelle, la situation au regard des zones inondables, les modalités de raccordement aux équipements publics etc.

Il est consultable sur le site internet de la ville [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

## LE PERMIS DE DÉMOLIR

Le permis de démolir constitue une forme de sauvegarde du patrimoine bâti, des quartiers, des monuments et sites ainsi qu'une protection des occupants des logements anciens.

### Les travaux concernés

Un permis de démolir est notamment exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée se trouve dans l'un des cas suivants :

- située dans une commune qui a institué le permis de démolir par délibération du conseil municipal,
- située dans un secteur sauvegardé avec périmètre délimité ou dans un périmètre de restauration immobilière,
- située dans un site classé ou inscrit,
- inscrite au titre des monuments historiques ou adossée à un immeuble classé au titre des monuments historiques,
- située dans une commune qui a institué le permis de démolir par délibération du conseil municipal.

### L'instruction de la demande

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la date du dépôt de la demande.

La demande du permis de démolir fait l'objet d'un affichage en Mairie.

### La décision

La décision de la mairie prend la forme d'un arrêté municipal. Cette décision est adressée à l'intéressé par lettre recommandée avec avis de réception.

#### *En l'absence de réponse*

La décision de la mairie peut également ne pas donner lieu à la délivrance d'une réponse écrite au terme du délai d'instruction. Cela indique, en principe, qu'elle ne s'oppose pas au projet tel qu'il est décrit dans la demande de permis de démolir. L'intéressé a tout de même intérêt à demander à la mairie un certificat attestant de son absence d'opposition à la réalisation du projet.

## LA DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

Le droit de préemption urbain permet à une commune, dans le cadre de la vente d'un bien, de bénéficier d'un droit de priorité par rapport à l'acquéreur éventuel.

Le propriétaire d'un bien immobilier situé sur une zone de préemption doit, lorsqu'il désire le vendre, informer la commune en lui notifiant une déclaration d'intention d'aliéner. À compter de la réception de la déclaration d'intention d'aliéner, la commune dispose d'un délai de 2 mois pour faire connaître sa réponse.

L'absence de réponse pendant ce délai équivaut à un refus de préempter.

La commune peut décider de renoncer à la vente. Dans ce cas, la renonciation est définitive. Le vendeur peut alors vendre son bien à l'acquéreur de son choix.

## LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire ou permis de construction est un document officiel qui autorise la construction ou la rénovation d'un bâtiment à usage d'habitation, industriel ou autre.

Il permet de vérifier que la construction envisagée respecte les différentes règles issues du code de l'urbanisme régissant le droit à construire.

### Les travaux concernés

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>,
- ou ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup> dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m<sup>2</sup>.

- ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

*À noter :* le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher de la future construction dépasse 170 m<sup>2</sup>.

### L'instruction de la demande

Le délai d'instruction est généralement de :

- 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes,
- ou 3 mois dans les autres cas.

Un extrait de la demande de permis de construire fait l'objet d'un affichage en Mairie.

### La décision

La décision de la mairie prend la forme d'un arrêté municipal. Cette décision est adressée à l'intéressé par lettre recommandée avec avis de réception ou par courrier électronique.

## LA DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable est un document administratif qui donne les moyens de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Elle a été créée afin de permettre une simplification de la procédure des permis de construire.

### Les travaux concernés

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> ou 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Le seuil de 20 m<sup>2</sup> est porté à 40 m<sup>2</sup> si la

construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>,

- travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

### L'instruction de la demande

Le délai d'instruction est de 1 mois à compter de la date du dépôt de la demande.

La demande préalable fait l'objet d'un affichage en mairie.

### La décision

#### *En cas d'acceptation*

Lorsque la déclaration préalable a été acceptée, le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à partir de la date d'obtention pour commencer les travaux. Passé ce délai, la déclaration préalable n'est plus valable.

Une fois que les travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'1 an.

Toutefois, ils peuvent être échelonnés à condition que chaque interruption soit inférieure à 1 an, et que les travaux exécutés d'une année sur l'autre soit suffisamment importants et significatifs.

Si les travaux ne peuvent être commencés dans le délai de 2 ans ou si le titulaire de l'autorisation prévoit d'interrompre le chantier pendant plus de 1 an, il peut demander de prolonger sa déclaration préalable d'1 an.

Cette demande doit être effectuée à la mairie et doit intervenir 2 mois avant l'expiration du délai de validité de la déclaration préalable.

#### *En l'absence de réponse*

La décision de la mairie peut ne pas donner lieu à la délivrance d'un document écrit au terme du délai d'instruction de 1 mois. L'absence d'opposition au terme de ce délai vaut décision tacite de non-opposition à la réalisation du projet. Une attestation de non-opposition à déclaration préalable peut être délivrée sur simple demande à la mairie.

**LE CERTIFICAT D'URBANISME**

Cet acte administratif indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il délivre une information sur la constructibilité et sur les droits et obligations attachés à ce terrain. Le certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation ; il ne remplace pas le permis de construire.

**1<sup>er</sup> cas de figure : le certificat d'urbanisme d'information**

Il renseigne sur :

- le droit de l'urbanisme applicable à un terrain,
- les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- et les taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux...).

**2<sup>ème</sup> cas de figure : le certificat d'urbanisme opérationnel**

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet de construction et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain.

**Le délai d'instruction**

- 1 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme d'information,
- 2 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme opérationnel

**La décision**

La décision de la mairie peut ne pas donner lieu à la délivrance d'une réponse écrite au terme du délai d'instruction.

L'absence de réponse de la mairie au terme du délai d'instruction de 1 ou 2 mois vaut délivrance d'un certificat tacite et fixe les dispositions d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique et les taxes et participations d'urbanisme en vigueur au moment de l'instruction du dossier, et ce pendant un délai de 18 mois.

La mairie reste toutefois tenue de délivrer même tardivement une réponse écrite, correspondant au type de certificat d'urbanisme demandé.

**La durée de validité**

La durée du certificat d'urbanisme (qu'il s'agisse d'un certificat d'urbanisme d'information ou d'un certificat d'urbanisme opérationnel) est de 18 mois à compter de sa délivrance.

La durée peut être prolongée d'une année aussi longtemps que les dispositions d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique et les taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain n'ont pas changé.

La demande s'effectue par courrier simple, accompagnée du certificat d'urbanisme à prolonger.

Elle doit être adressée à la mairie de la commune où se situe le terrain au moins 2 mois avant l'expiration du délai de validité de 18 mois.

La décision de la mairie peut également ne pas donner lieu à la délivrance d'une réponse écrite. Dans ce cas, l'absence de réponse de la mairie dans les 2 mois suivant la réception de la demande vaut prorogation du certificat d'urbanisme.

**ATTENTION AUX INFRACTIONS !**

**N'entreprenez jamais de travaux avant d'avoir obtenu une autorisation ou de vous être assuré que la commune ne s'oppose pas à votre déclaration d'urbanisme**  
**Construire sans permis de construire ou en violation des dispositions d'un permis de construire constitue un délai pénal**  
**Dans ce cas, l'Administration est tenue d'engager des poursuites devant le tribunal. Vous risquez alors d'être condamné à une amende et à la démolition du bâtiment irrégulièrement construit**

# Civisme - Sécurité

**LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE**

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.

C'est une démarche obligatoire.

Contact : Police Municipale

Tél. : 02 33 14 00 42

Courriel : dsn-csn-cae@sga.defense.gouv.fr

**STATIONNEMENT**

Stationnement unilatéral alterné : le changement de côté doit s'effectuer la veille du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois entre 20h30 et 21h.

Stationnement interdit sur les espaces piétons.

Voici les règles en matière de stationnement urbain.

1/ Sauf indication contraire, le stationnement est de type alterné par quinzaine

2/ Du 1<sup>er</sup> du mois à 0 heure au 15 du mois, on stationne du côté numéroté impair

3/ Du 16 à 0 heure, à la fin du mois, on stationne du côté numéroté pair

Sauf cas particulier clairement indiqué au sol, on ne doit jamais emprunter tout ou partie du trottoir pour stationner.

**Stationnement réservé aux handicapés**

Le stationnement ou l'arrêt sur un emplacement réservé aux véhicules portant une carte de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée, ou un macaron GIC ou GIG, est considéré par le code de la route comme gênant (article R. 417-11, I, 3<sup>o</sup>). L'infraction est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Le montant de l'amende forfaitaire est de 135€. Des places réservées se trouvent sur chaque parking du centre ville

**Zone bleue**

Disque obligatoire, le temps de stationnement écoulé (1h30), le véhicule doit être déplacé.

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Durant votre absence en juillet et/ou en août, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service « opération tranquillité vacances », vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle accessible en ligne sur le site du ministère de l'intérieur. [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

**PRÉ-PLAINE EN LIGNE**

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi. [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

Lorsque vous avez un doute (démarrage à domicile, par téléphone) adressez-vous à la Mairie. Pour ne plus recevoir d'appels de prospection commerciale ou signaler un appel de prospection commercial non désiré, gênant ou abusif, vous pouvez vous inscrire sur [www.pacitel.fr](http://www.pacitel.fr).

Sur internet, ne donnez jamais votre code de carte bleue... En cas de litiges, contactez les associations de consommateurs. **NOTRE CONSEIL : SOYEZ VIGILANTS**

**Pour plus d'informations :**  
 Le site la DGCCRF : [www.economie.gouv.fr/dgccrf](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf)  
 3939 « Allô, Service Public » (0,12€ la minute)  
 L'Institut National de la Consommation : [www.conso.net](http://www.conso.net)



## L'AFFICHAGE EN VILLE

Sur le domaine public, la publicité en général et l'affichage sont strictement réglementés et ne sont autorisés que sur les supports expressément réservés à cet usage. L'affiche libre regroupe l'affichage d'opinion ainsi que la publicité relative aux activités des associations à but non lucratif.

Il est formellement interdit d'apposer des affiches sur les arbres, les feux tricolores, les poteaux électriques ou panneaux de signalisation routière... Le non-respect de cette réglementation est considéré comme un délit qui relève du tribunal correctionnel, les infractions constatées peuvent être sanctionnées par de lourdes amendes.

Un Plan Local de Publicité est en cours. Désormais, la pose de panneaux publicitaires de types akylux et banderoles est soumise à autorisation. En faire la demande par écrit au minimum un mois avant la manifestation en indiquant le nombre et la taille des panneaux ou banderoles, au Service Développement Economique et Communication - Hôtel de Ville - BP 129 ou par courriel : [dec@lafertemace.fr](mailto:dec@lafertemace.fr)

La Ville se réserve le droit de retirer tous types de panneaux non conforme, installés sans autorisation.

### RISQUES INCENDIE

Faites contrôler régulièrement vos équipements de chauffage, ne laisser aucune flamme ou appareils de chauffage sans surveillance.

Une protection : le détecteur de fumée

Chaque logement, devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée normalisé d'ici le 8 mars 2015. (Loi 20106238 du 9 mars 2010 et décret 2011636 du 10 janvier 2011).

## Civisme - Sécurité

### LUTTE CONTRE LE BRUIT

#### ARTICLE R1334-31

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



(Arrêté Préfectoral du 20/02/91) Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux provenant : des publicités par cris ou par chants - de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur - des réparations et réglages de moteur - de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

### PROPRETÉ ET SALUBRITÉ

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur la voie publique, d'y déposer des ordures ou résidus de toute nature.

### NEIGE, FEUILLES, VERGLAS

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige devant leur habitation de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux.

En cas d'accident, les propriétaires ou locataires, peuvent être tenus pour responsables.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre étant interdit sur tout le territoire, les solutions sont le compost ou la déchetterie.

### ENTRETIEN DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Les riverains sont tenus d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies en bordure des voies. Ils doivent veiller à ce que les branches ne puissent pas toucher les câbles électriques ou téléphoniques, ni cacher les panneaux de signalisation.

## Civisme - Sécurité



### TAILLE DES VÉGÉTAUX, BRÛLAGE

La taille des haies et des arbres bordant la voie publique doit être pratiquée par les propriétaires en temps utile.

(Arrêté Préfectoral du 29/06/95) : la destruction du gui sur les arbres fruitiers et les peupliers ainsi que celle des chardons sont obligatoires.

**Pour les déchets verts :** les emporter en déchetterie ou enlever le panier de votre tondeuse, la coupe s'éliminera d'elle-même.

Attention : de toute façon, ces déchets ne doivent pas être déposés en sacs poubelle. Les agents collecteurs ne les ramasseront pas.

### TRAVAUX ... DES HORAIRES À RESPECTER !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécanique ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



### LA DECHETTERIE

Située ZI Beauregard  
Tél. 02 33 38 44 81

Lundi de 13h30 à 18h.  
Les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.  
(Fermerture jeudi)

### ORDURES MENAGERES SIRTOM DE LA RÉGION FLERS-CONDÉ

Collecte des sacs d'ordures ménagères pour la ville : les mardi et vendredi matin, pour la campagne : les lundi et jeudi matin.

Collecte des sacs de tri le mercredi matin. Un seul et unique sac pour : papiers, cartons, bouteilles en plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires. Sacs gratuits à demander au Service des Population-Citoyenneté-Urbanisme (en Mairie) ou aux Services Techniques (Rue P. Neveu)

### ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, quelle que soit la race de l'animal.

Les propriétaires de chiens dangereux (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie) doivent les déclarer en Mairie.



## Les Petits d'Andaine

L'univers des Enfants en centre ville de la Ferté-Macé  
mode, bio, déco, cadeaux, puériculture et bien être  
Une sélection de produits originaux et de qualité,  
tout près de chez vous.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

21 rue de la Barre • 61600 La Ferté-Macé • [www.petitsdandaine.fr](http://www.petitsdandaine.fr) • [www.facebook.com/lespetitsdandaine](http://www.facebook.com/lespetitsdandaine)

**Supermarché U express**  
**1800 m<sup>2</sup>**

**pour tous vos besoins**  
**et toutes vos envies**

**BAGNOLES-DE-L'ORNE**  
Route de Couterne  
02 33 30 64 40

**U express**  
Bagnoles-de-l'Orne

Locations de véhicules  
(voitures, utilitaires 11 et 15 m<sup>3</sup>,  
minibus de 9 places)

Lundi / mardi / mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.  
Jeudi / samedi de 9h à 19h. Vendredi de 9h à 19h30. DIMANCHE de 9h30 à 12h30

**CHARPENTE • COUVERTURE**

**Bernard LECOMTE**

couverture • zinguerie • bardage  
rénovation • charpente • isolation  
réparation • pose velux • étanchéité

18, av. Thiers - 61600 La Ferté-Macé

**Tél. : 02 33 37 34 25**  
**Port. : 06 88 84 19 20**  
Fax : 02 33 37 72 70

**PULSAT**      **SARL Pierre Mauger**      **PULSAT**

Vente - Dépannage - Installation Antenne - Service après-vente

- Son • Image
- Petit-ménager
- Electroménager

TELE-HIFI-ANTENNES      PULSAT      ELECTRO-MÉNAGER

**02 33 30 08 09**

horaires d'ouverture  
du lundi au samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 19h

3, faubourg d'Argentan - 61600 La Ferté-Macé - [pulsatlaferte@gmail.com](mailto:pulsatlaferte@gmail.com)



Maison de la  
petite enfance

Centre Socioculturel  
Fertois

Restauration  
municipale

Activités péri-scolaires

Baby sitting

Scolarité

# La maison de la petite enfance

C'est une structure concernant les enfants de moins de 5 ans et leurs familles. Elle regroupe le multi-accueil, le Relais Assistantes Maternelles, le club parents-enfants ainsi que les consultations PMI ET CAMSPP.

## LE MULTI-ACCUEIL :

D'une capacité d'accueil de 22 places, il est ouvert de 7h15 à 18h15 du lundi au vendredi. Les enfants de 10 semaines à 4 ans peuvent y être accueillis de façon régulière ou occasionnelle.

C'est un lieu d'éveil et de socialisation où l'espace est aménagé pour que l'enfant puisse expérimenter de façon autonome sous le regard bienveillant de professionnels de la Petite Enfance (puériculture, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite enfance, assistante maternelle).

Les tarifs sont fonction des ressources des familles et de la composition familiale. Les repas sont fournis à partir de l'âge de 18 mois de l'enfant.

Dans l'objectif d'apporter à l'enfant différentes expériences de manipulation, d'expression, des activités variées sont proposées quotidiennement :

- activités d'expression corporelle - danse, ronde, motricité ; de motricité fine - peinture, jeux d'eau, de semoule, collage, encré, pâte à modeler, cuisine... ; de langage -éveil musical, comptines, raconte-tapis, bébés lecteurs...
- des sorties à la ferme, au parc, à la pataugeoire, au marché...

## LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

C'est un lieu d'information, d'accompagnement et d'animation sur l'accueil à domicile des jeunes enfants chez une assistante maternelle :

- Information : faciliter la mise en relation des parents et assistantes maternelles



6 rue du 14 juillet  
Tél. : 02 33 37 76 59  
Courriel [petite.enfance@lafertemace.fr](mailto:petite.enfance@lafertemace.fr)  
Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h15

# Le centre socioculturel Fertois

Le centre socioculturel, installé provisoirement au service Education Jeunesse, va pouvoir, dès la rentrée, aménager au centre d'animation J. Prévert, qui vient d'être restauré pour mieux répondre aux besoins de ce nouveau service. En effet, ses missions sont assez vastes : 5 axes essentiels :

- Lieu d'informations pour Tous (Point Information Jeunesse intégré)
- Lieu d'accompagnement, d'animation, de prévention pour les Jeunes/Habitants/Familles...
- Lieu de rencontres pour les associations, de permanences pour d'autres (CIDFF, CLIC, Mission Locale, Armée de l'Air et de Terre)
- Lieu de culture et loisirs : musique, chant, danse, arts plastiques, poterie (ex. activités de l'OFCL) qui peuvent se dérouler sur des sites différents
- Lieu de gestion des centres de loisirs qui se déclinent de la manière suivante :

## CENTRE DE LOISIRS MATERNEL (3 - 6 ANS)

Rue Alexandre Lainé

Tél. : 02 33 64 91 27

L'aménagement de cet espace, mais aussi du temps, du rythme ont été pensés pour favoriser de bonnes relations entre enfants. De nombreux coins jeux sont mis à leur disposition tout au long de la journée, sans oublier le « coin » livres et des activités de groupes qui ont vocation à les éveiller, à les aider à grandir.

Suivant les saisons, des sorties sont proposées.

## CENTRE DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE (6 - 11 ANS)

14 rue Pasteur, centre Jacques Prévert.

Tél. : 02 33 38 66 93

De nombreux jeux d'intérieur et d'extérieur sont disponibles pour les enfants favorisant l'ouverture, la socialisation, la détente sur des temps libres et des activités ponctuelles, sont proposées suivant les projets éducatifs.

Ces 2 structures, accueillent les enfants le mercredi à partir de 12h et jusqu'à 18h15 et les petites vacances de 7h30 à 18h15 (dernier délai).



4 rue Louis Pasteur  
Contact administratif  
Tél. : 02 33 14 14 83

## ACCUEIL DE LOISIRS (11 - 14 ANS)

Espace Culturel du Grand Turc

Tél. : 02 33 38 85 61

Cet accueil de loisirs s'est lancé depuis son ouverture dans plusieurs projets avec la bibliothèque, le service Sports et loisirs, des intervenants socioculturels, le cinéma.... Autour d'ateliers multimédias, d'activités de pleine nature, des arts, du ciné ados, de séjours et de sorties. Ainsi chaque année de nouveaux projets seront construits avec les jeunes fréquentant ce lieu.

L'accueil se fait de 13h à 18h les mercredis et les petites vacances (parfois la journée entière suivant le projet).

## LE PLEIN AIR FERTOIS

Le Plein Air Fertois organise un Centre de loisirs dont le projet éducatif s'articule autour de cinq objectifs : Les vacances, lieu et temps de repos - les vacances, lieu et temps de détente physique - les vacances, moment privilégié pour l'expression - les vacances, moment privilégié pour la découverte du milieu naturel - les vacances, moment d'apprentissage de la vie en société. Ouvert en été.

Contact M. Goussin.  
Tél. : 02 33 30 05 07



# La restauration municipale

Le restaurant municipal distribue les repas des écoles publiques maternelles et élémentaires de La Ferté-Macé ainsi que des écoles de Bagnoles de l'Orne et de Neuilly-Le-Vendin, de la Maison de la Petite Enfance et de la résidence du Val Vert, des centres de loisirs les mercredis et vacances scolaires.

**600 repas sont servis par jour de classe**, 100 à 150 les mercredis et pendant les vacances scolaires.

# Baby sitting

Deux services municipaux : le Centre socioculturel Fertois et le service petite enfance s'associent pour proposer une liste de baby-sitters aux parents.

**Vous êtes âgé de plus de 16 ans**, vous souhaitez vous occuper d'enfants, le Centre Socioculturel Fertois tient à votre disposition un dossier de candidature.

**Parents, vous avez besoin de faire garder vos enfants ponctuellement à votre domicile**, le service petite enfance dispose d'une liste de baby-sitters ainsi que des renseignements sur la rémunération, la législation qui encadre ce type d'emplois. Renseignements au Centre Socioculturel Fertois : 02 33 14 00 41 ou au Service Petite Enfance : 02 33 37 76 59.

# Activités péri-scolaires dans les écoles publiques

Le matin à partir de 7h30, les animateurs accueillent les enfants et leur proposent des espaces adaptés.

Le midi en maternelle, les enfants qui font la sieste rejoignent les lieux de repos accompagnés d'une animatrice.

Ceux qui ne font pas la sieste ont un accès libre à plusieurs lieux aménagés au sein de l'école.

Le soir après la classe, les animateurs proposent des situations de jeux, d'activités qui tiennent compte de l'état de fatigue de l'enfant. En élémentaire, une aide aux leçons est mise en place.

Accueil jusqu'à 18h15 (dernier délai) au sein de chaque école.

# Scolarité



De nouveaux Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) gratuits et facultatifs sont mis à place.

Ils se déroulent de la manière suivante :

#### POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT :

- 1) le lundi de 15h30 à 16h30 : TAP pour les CP-CE1
- 2) le vendredi : TAP pour les CE2-CM1-CM2

#### POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL SOUVRAY :

- 1) le mardi de 15h30 à 16h30 : TAP pour les CE2-CM1-CM2
- 2) le jeudi de 15h30 à 16h30 : TAP pour les CP-CE1-CLIS

*Pour tous les autres élèves l'école se terminera à 16h30.*

Pour les écoles maternelles, afin de préserver les rythmes des enfants, un allongement du temps du midi a été privilégié :

#### POUR L'ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT :

9h - 12h et 14h15 - 16h30

#### POUR L'ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT :

9h - 11h45 et 9h - 12h  
le mercredi 14h - 16h30

A la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes éducatifs s'appliquera au sein des écoles élémentaires publiques fertoises. Les nouveaux horaires des écoles seront : 8h50 - 12h début des cours 9h et 13h50 - 16h30 début des cours 14h. Les nouveaux horaires des accueils périscolaires seront : 7h30 - 9h, 12h - 14h et 16h30 - 18h15 dernier délai.

#### ATTENTION pour le mercredi :

Seul l'accueil périscolaire du matin est ouvert (7h30 / 8h50 début des cours 9h). Il n'y a pas d'accueil périscolaire le mercredi midi. Les enfants qui ne sont pas inscrits aux centres de loisirs restent sous la responsabilité des enseignants. La restauration est exclusivement réservée aux enfants inscrits au Centre de Loisirs l'après-midi (à partir de 12h).

Les enfants de Paul Souvray seront accompagnés par un animateur sur le site de restauration de l'école Jacques Prévert. Les enfants peuvent fréquenter le centre uniquement l'après-midi à partir de 13h30 et jusqu'à 18h15 dernier délai.

**Inscription à l'école publique :** Inscription obligatoire à partir de 6 ans. S'adresser au Service Education Jeunesse.

#### INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

10, rue de Versailles  
Tél : 02 33 14 00 81  
Fax : 02 33 14 00 82

## LES ÉCOLES MATERNELLES

### Ecole maternelle Charles Perrault

Rue Pierre Neveu  
Tél. : 02 33 37 12 59



### Ecole maternelle Jacques Prévert

Rue Alexandre Lainé  
Tél. : 02 33 37 04 91

Un accueil péri-scolaire est assuré dans chaque école : dès 7h30 le matin, avec restauration possible le midi et un accueil le soir jusqu'à 18h15 (dernier délai).

Chaque école dispose de 4 classes (un dispositif « passerelle » pour J. Prévert).



### Ecole maternelle Bernadette (privé)

Rue Wilfried Challemel  
02 33 37 19 53  
Blog : <http://saintemarielaferte.unblog.fr>  
Accueil dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, restauration possible le midi.



## LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

### Ecole élémentaire Jacques Prévert

9 rue Alexandre Lainé  
Tél. : 02 33 37 14 92  
Courriel : [ce0610909g@ac-caen.fr](mailto:ce0610909g@ac-caen.fr)  
Site : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/jplafm/>



## Scolarité

## Scolarité

### Ecole élémentaire Paul Souvray

10 rue de Versailles  
Tél : 02 33 30 64 38  
Courriel : [ecole.paul.souvray@wanadoo.fr](mailto:ecole.paul.souvray@wanadoo.fr)  
Site : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/paulsouvray-lfm/>

Les 2 établissements assurent un accueil péri-scolaire dès 7h30 le matin, repas possible le midi et étude le soir jusqu'à 18h15 (dernier délai).



### Ecole élémentaire Sainte Marie (Privé)

21 rue Wilfrid Challemel  
Tél./ Fax : 02 33 37 12 20  
Courriel : [e.smariefertemace@wanadoo.fr](mailto:e.smariefertemace@wanadoo.fr)  
Blog : [www.saintemarielaferte.unblog.fr](http://www.saintemarielaferte.unblog.fr)  
Accueil dès 7h30 le matin, restauration possible le midi et étude le soir jusqu'à 18h30.



## LES COLLÈGES

### Collège Jacques Brel

3 rue Félix Désaunay  
02 33 14 01 90  
Courriel : [ce.0610800n@ac-caen.fr](mailto:ce.0610800n@ac-caen.fr)  
Site : <http://www.etab.ac-caen.fr/collegejbrel/>  
Enseignement général, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.



### Collège Notre-Dame (privé)

42 rue d'Alençon  
Tél : 02 33 14 03 10  
Courriel : [ndfm61.college@orange.fr](mailto:ndfm61.college@orange.fr)  
blog : <http://notredamelafertemace.unblog.fr>  
Enseignement général, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.



## LES LYCÉES

### Lycée professionnel Flora Tristan

7-9 avenue Le Meunier de la Raillière  
Tél. : 02 33 37 06 33  
Courriel : ce.0610019p@ac-caen.fr  
Site : <http://www.etab.ac-caen.fr/flora-tristan/>

Enseignement professionnel, un internat filles-garçons  
Admission à l'issue de la 3<sup>e</sup> ou d'une 3<sup>e</sup> SEGPA. Les élèves sont originaires de la Basse-Normandie, de la Mayenne, et de la Sarthe.

Formations proposées :

- Métiers de la mode BAC pro 3 ans
- Systèmes Electroniques Numériques BAC pro 3 ans
- Carrières sanitaires et sociales BEP, Bac pro 3 ans
- Aide à domicile Mention Complémentaire, Assistant technique milieu familial et collectif (1 an)
- CAP, Agent polyvalent restauration (2 ans)
- Unité locale d'intégration scolaire
- Bac Pro Hôtellerie Restauration section européenne (3 ans)



### Lycée des Andaines

3 place du Général-de-Gaulle  
Tél. : 02 33 14 00 50  
Fax : 02 33 37 24 31  
courriel : ce.0610018n@ac-caen.fr  
Site : <http://www.etab.ac-caen.fr/flora-tristan/>

### Lycée général et technologique

Dispense une palette de formations allant du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) :

CAP constructeur bois, baccalauréat professionnel technicien constructeur bois, technicien menuisier agenceur, maintenance des équipements industriels, baccalauréat général littéraire, scientifique, comptabilité et finances, BTS (management des unités commerciales) sont proposés.

Le lycée dispose d'un internat filles-garçons.



## AUTRES ÉTABLISSEMENTS

### La M.F.R (La Maison Familiale et Rurale de La Ferté-Macé + le CFTA (le Centre de Formation de Techniciens Agricoles

25 rue Pierre Neveu - BP 59  
Tél. : 02 33 30 68 50  
Courriel : cfp.ferte-mace@mfr.asso.fr  
Site : [www.cftaferte.mfr.fr](http://www.cftaferte.mfr.fr)

Formations en agriculture, jardins et espaces verts, commerce et gestion  
Qualifications : Bac professionnel Conduite et Gestion d'Exploitations Agricole, BTS Analyse et Conduite de Système d'Exploitation, BTS technico-commercial «Jardins et végétaux d'ornement» ou Animaux d'élevage et de compagnie



### L'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) + Lycée d'Enseignement Adapté (LEA) EREA/LEA PIERRE MENDES FRANCE

Rue Soeur Marie Boitier  
Tél. : 02 33 37 14 22  
Courriel : ce.06100996b@ac-caen.fr  
Site : [www.etab.ac-caen.fr/erea61/](http://www.etab.ac-caen.fr/erea61/)



Enseignement de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> SEGPA (EREA) et formation professionnelle avec la préparation de plusieurs CAP (LEA). Diplômes préparés : Certificat de Formation Générale (CFG), CAP services hôteliers, maçon, menuisier fabricant, peintre applicateur de revêtement, horticulteur...

> *Afin de connaître les coordonnées des associations de parents d'élèves et des associations sportives scolaires, contactez l'établissement dans lequel votre enfant est inscrit.*

**Atelier JSa**

**SARL d'Architecture**  
**Sandra Sellos architecte DPLG**  
**Jean-Pascal Guérin - associé**

*Entreprise d'Architecture  
membre du réseau :*

**RCAN**  
 Réseau de Certification des  
Architectes Normands

**SGS**  
 ISO 9001:2008  
 CERTIFICATION  
 EXPERTISE  
 ARCHITECTURE  
 CONSTRUCTION  
 AMÉNAGEMENT  
 D'ESPACES

**ZI route d'Argentan**  
**BP 37**  
**61600 LA FERTE-MACE**  
**Tél. : 02 33 14 00 29**  
**Fax : 02 33 14 00 30**  
**contact@atelierjsa.fr**

**FITECO**  
 Expertise comptable - Conseil  
 Audit - Commissariat aux comptes

Des experts à votre service  
[www.fiteco.com](http://www.fiteco.com)

**QUALITÉ**

**FITECO accompagne vos projets et le développement de votre entreprise**

▶ **FITECO à LA FERTE MACE**

ZI, rue des Peupliers  
 Tél : 02 33 30 78 78  
 Mail : [lafertemace@fiteco.com](mailto:lafertemace@fiteco.com)

**Supermarché U express**  
**1800 m<sup>2</sup>**

**pour tous vos besoins et toutes vos envies**

**BAGNOLES-DE-L'ORNE**  
 Route de Couterne  
 02 33 30 64 40

**U express**  
 Bagnoles-de-l'Orne

**Locations de véhicules**  
 (voitures, utilitaires 11 et 15 m<sup>3</sup>,  
 minibus de 9 places)

**Lundi / mardi / mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.**  
**Jeudi / samedi de 9h à 19h. Vendredi de 9h à 19h30. DIMANCHE de 9h30 à 12h30**

**CHARPENTE**  
**COUVERTURE**  
**ZINGUERIE**

**Ossature Bois Bardage**

**ROMAIN**  
 SARL

Gilles ROMAIN : 06 07 52 06 98  
 Sébastien ROMAIN : 06 77 24 32 50  
[romain.couverture@wanadoo.fr](mailto:romain.couverture@wanadoo.fr)

**VELUX**  
 INSTALLATEUR

21, Beausoleil  
 61600 Saint-Maurice-du-Désert  
 Tél. : 02 33 37 36 67  
 Fax : 02 33 38 87 11



# Les professionnels de la santé



## AU PÔLE DE SANTE

9 rue du 14 juillet

### LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

Normabio ..... 02 33 37 18 00

### Niveau -1 Rez-de-jardin

Service d'Hospitalisation A Domicile (HAD) ..... 02 33 32 91 99

### Niveau 0 Rez-de-Chaussée

#### KINÉSITHÉRAPEUTES :

- Noël Brigitte ..... 02 33 14 36 12
- Carreras-Weber Manfred ..... 02 33 14 36 13 (dès cet automne)

#### PÉDICURE PODOLOGUE :

- Lebacheley Sophie ..... 02 33 14 14 80

#### PSYCHO-PRATICIENNE :

- Verhaeghe Ida ..... 02 33 14 14 85

### Niveau 1

#### INFIRMIERS (ES)

- Denis Carole, Palcy Dominique ..... 02 33 14 36 10

#### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Aubin Alexis ..... 02 33 14 36 14
- Bugaut Alain ..... 02 33 14 36 14
- Ollitrault Patrice ..... 02 33 14 36 14

### Niveau 2

#### CHIRURGIENS-DENTISTES

- Constantin-Bainsée Isabelle ..... 02 33 14 36 15
- Pouigny Didier ..... 02 33 14 36 15

#### DIÉTÉTICIENNE

- Martel Chloé ..... 06 66 50 40 59

#### ORTHOPHONISTES

- Drot Inés-Marie, Jean Isabelle, Nardi Laurence ..... 02 33 14 14 84

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Lauger Patrick, 28 rue Saint-Denis ..... 02 33 30 00 27
- Mattéi Octaviana Adriana, 28 rue Saint-Denis ..... 02 33 37 19 90

### MÉDECIN-OPTHALMOLOGISTE

- Briquet Jean-Paul, 28 rue St Denis ..... 02 33 30 12 10

### CHIRURGIENS-DENTISTES

- Cocis Barbu, 6 avenue Thiers ..... 02 33 37 01 37
- Ha-Nhat-Thang, 7 place Général Leclerc ..... 02 33 37 39 76
- Ricouard Marc, 7 rue place Général Leclerc ..... 02 33 37 20 26
- Tiloiu Clara, 7 place Général Leclerc ..... 02 33 37 37 67

### KINÉSITHÉRAPEUTES

- Gaisnon François, 63 rue de la Victoire ..... 02 33 37 89 50 ou 06 45 48 69 10
- Thuard Christian, 12 rue Amand Macé ..... 02 33 38 12 31 ou 06 80 13 22 47

### OSTÉOPATHE

- Guillaus-Fleuriel Aurélie, 13 rue des Jardins Nicole ..... 02 33 38 90 06

### INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES :

- Cabinet Blanchais-Lorin- Mogé, 49 rue de la Victoire ..... 02 33 30 11 87 ou 06 88 45 59 35
- Cabinet Lesgourges-Renaux-Scelles, 28 rue St Denis ..... 06 85 66 32 49
- SSIAD : Service infirmier de soins à domicile géré par la mutualité française. Zone Industrielle Beauregard ..... 02 33 30 45 59

### PÉDICURES-PODOLOGUES

- Boscher Maryannick, 12 rue Amand Macé ..... 02 33 30 00 22



### PHARMACIES

- Pharmacie Corbière, 9 place Général Leclerc ..... 02 33 37 19 18
- Pharmacie des Andaines, 30 rue d'Hautvieu ..... 02 33 37 10 00
- Pharmacie Launay-Lailler, 3 rue d'Hautvieu ..... 02 33 37 08 21

### AMBULANCES ET TAXIS VSL

- AM Fertoises, 57 rue Félix Désaunay ..... 02 33 30 02 02
- Caplain - 27 rue Chauvière ..... 02 33 37 09 57
- Andaines Taxis, 37 rue de la Victoire ..... 02 33 37 33 11 ou 06 09 39 59 19
- Rioult Lucien, 57 rue Félix Desaunay ..... 02 33 30 02 02

### LES OPTICIENS

- Alain Afflelou, ZA du Parc, route de Bagnoles ..... 02 33 62 70 00
- Atol les opticiens, 16 rue d'Hautvieu ..... 02 33 37 10 55
- Optic 2000, 21 place Général Leclerc ..... 02 33 37 85 11
- Optique Châtel, 6 place Général Leclerc ..... 02 33 38 30 30

## LES AUDIOPROTHÉSISTES

- Audika - 16 av Thiers----- 02 33 38 08 08
- Audio 2000 - 4 rue d'Hautvie----- 02 33 66 20 00
- Entendre Le Menn audition  
9 rue d'Hautvie ----- 02 33 62 78 91

## MÉDECINE DU TRAVAIL

- CIST - 15 place Frédéric Lemercier----- 02 33 37 16 22

## MÉDECINE PRÉVENTIVE

- Centre d'addictologie CSAPA-ANPAA 61,  
Maison des Services Publics  
Parking d'Hautvie ----- 02 33 26 89 16
- Centre Médico-psychologique Adultes  
CHIC des Andaines  
Rue soeur Marie Boitier ----- 02 33 37 31 51
- Centre de Consultation médico-psychologique  
pour enfants et adolescents et CATTP  
23 rue Pasteur ----- 02 33 37 33 50

## PENSONS AUSSI À NOS ANIMAUX : VÉTÉRINAIRES

- Gliwa Béata  
4 route de Bagnoles----- 02 33 38 94 23
- Lefebvre Noël  
24 ter rue Pierre Neveu----- 02 33 14 02 20



## En plus

LE CENTRE DE PLANIFICATION  
ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Il est géré par le Conseil général de l'ORNE ; c'est un lieu d'écoute et d'information. Possibilités d'entretiens et de consultations. Posez vos questions sur : la contraception, la pilule du lendemain, les demandes d'IVG, les infections sexuellement transmissibles (dépistage VIH, hépatites B et C...et protection). Consultations gratuites et confidentielles, sur rendez-vous, le mercredi après-midi. Centre Hospitalier, Rue Sœur Marie Boitier. Tél. : 02 33 30 50 32

## LA MÉDIATION FAMILIALE

Propose une aide pour les enfants, parents ou la famille, en cas de divorce, de séparation ou de rupture des liens familiaux. Basée sur une démarche volontaire, elle vise à restaurer la communication dans l'intérêt de l'enfant, élaborer des solutions satisfaisantes pour tous... Un médiateur familial diplômé accueille et accompagne le public. Participation financière en fonction des revenus. Permanence : 14 rue Amand Macé, appartement n°2. Tél. : 02 33 80 02 20

## UNA BOCAGE ORNAIS

25 rue Sœur Marie Boitier  
Tél. : 02 33 37 22 75  
Courriel : una.fertemace@orange.fr  
Responsable local : Madame Sandrine Petron

## AIDE A DOMICILE DE L'ORNE AAFP /CSF

Pdt : M. Michel MARY  
Tél. : 02 33 37 26 01  
Site : [www.aideadomiciledelorne.org](http://www.aideadomiciledelorne.org)

Les établissements  
de la santé

## CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES ANDAINES

Deux sites : La Ferté-Macé et Domfront.  
[www.chic-andaines.fr](http://www.chic-andaines.fr)

## CENTRE HOSPITALIER DE LA FERTÉ-MACÉ

Rue soeur Marie-Boitier - Tél. : 02 33 30 50 50

## SITE HOSPITALIER DE DOMFRONT

Rue de la Gare - Tél : 02 33 30 57 57

*Nombreuses consultations de médecins spécialistes*

CONSULTATIONS EXTERNES			
		La Ferté Macé ☎ 02.33.30.50.21	Domfront ☎ 02.33.30.57.14
Lundi	Matin	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE CONSULTATION MéMOIRE
	Après-midi	CHIRURGIE VISCERALE Dr AL FAHEL (CH Alençon)	Dr GOMBERT Dr PAGES
Mardi	Matin	GASTRO ENTEROLOGIE - ENDOSCOPIE Dr NGO (CH Flers)	CONSULTATION MéMOIRE
	Après-midi	CARDIOLOGIE DIABETOLOGIE ENDOCRINOLOGIE Dr FATTAL (CH Vire) Dr GHAZAL (CH Vire)	CONSULTATION DIÉTÉTIQUE Mme Amélie RENAULT
Mercredi	Matin	PNEUMOLOGIE Dr GILLON (CH Flers)	CONSULTATION MéMOIRE
		GASTRO ENTEROLOGIE Dr CHARDONNAL	rendez-vous ☎ 02.33.26.55.65 Secrétariat Dr CHARDONNAL
Jeudi	Matin	EXPLORATIONS VASCULAIRES UROLOGIE CONSULTATION DIÉTÉTIQUE Dr QUELIER MOULIS Dr ISMAIL (CH Falaise) Mme Marie Laure GUNARD	CONSULTATION MéMOIRE
	Après-midi	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE Dr GOMBERT	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE Dr GOMBERT CONSULTATION MéMOIRE
Vendredi	Matin	RADIOLOGIE Dr HADNI & DR HURTIER (vacation échographie ostéo articulaire)	RADIOLOGIE Dr HADNI
		Secrétariat ☎ 02.33.30.50.26 OBSTÉTRIQUE - GYNECOLOGIE - SÉROLOGIE - EXPLORATIONS URODYNAMIQUES - PLANNING FAMILIAL SOINS AUX NOUVEAU-NES AIDE SOIGNANTE Prise de rendez-vous ☎ 02.33.30.50.50 Poste 6061 CONSULTATIONS - MONITORING - PRÉPARATION ACCOUCHEMENT - RÉDUCTION PERINÉALE Secrétariat ☎ 02.33.62.61.41 PEDIATRIE (lundi après midi - sansaine père) Dr KOZISEK (CH Flers)	Secrétariat ☎ 02.33.30.57.13 Drs BEGORRE - IMBAULT - LAHRACHE - DEON (CH Flers) AIDE SOIGNANTE Prise de rendez-vous ☎ 02.33.30.50.50 Poste 6061 CONSULTATIONS - MONITORING - PRÉPARATION A L'ACCOUCHEMENT SAGE FEMME Dr KOZISEK (CH Flers)
CENTRES MEDICO-PSYCHOLOGIQUE ADULTES (C.P.O. Alençon)			
Permanence infirmière		du lundi au Vendredi de 10h à 16h sur rendez-vous	02.33.37.31.51 02.33.37.31.51 - 02.33.80.71.84 02.33.37.31.51
Consultations PSYCHIATRES : Dr NAVEAU - Dr RANVOIZE - Dr VALKOV Consultations PSYCHOLOGUES : Mme HERBINIERE - Mr MONDEHARD			

## MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE « LA FORÊT »

La MAS « La Forêt » est un établissement à caractère médico-social accueillant des adultes handicapés.

Cet établissement relève de l'Association gestionnaire « Marie-Ange Mottier » qui regroupe trois autres structures : le CMPR « La Clairière » à Flers, le MPR à Hérouville Saint Clair ainsi que l'IEM « La Forêt » à Saint André de Messey.

La MAS « La Forêt » installée actuellement dans les locaux du CHIC des Andaines à la Ferté-Macé bénéficie aujourd'hui de 9 places en accueil complet avec un fonctionnement 24h/24h et 365 jours par an.

Cet établissement médico-social répond aux besoins de la population Bas-Normande et s'intègre dans le schéma régional de l'offre de soins médico-sociale. »



DES DÉFIBRILLATEURS  
SONT DISPONIBLES

Aux centres Leclerc et Intermarché  
Au stade  
A la Base de Loisirs

DISTRIBUTEUR  
DE PRÉSERVATIFS :  
Pharmacie  
des Andaines,  
Rue Chauvière

## EHPAD (MAISON DE RETRAITE ET MAISON DE SANTÉ)

Les Charmilles Blanches et L'air du Temps

Rue soeur Marie Boitier

Tél. : 02 33 30 50 50

Pour plus d'informations, s'adresser à l'assistante sociale du centre hospitalier, Mme Anne-Marie Deparis :  
Tél : 02 33 30 50 53 ou au cadre de santé du service.

## RESIDENCE DU VAL VERT

Le C.C.A.S. est gestionnaire du foyer logement « Résidence du Val Vert » qui accueille les personnes âgées valides et autonomes.

4 rue d'Alençon (près du centre-ville)

Tél. : 02 33 37 18 10

courriel : frpa@lafertemace.fr

Directrice : Mme Moussay Fabienne

Animatrice : Mme Clément Nicole

Cette structure est composée de parties privatives (53 appartements dont 3 temporaires) et de parties communes (restaurant, bibliothèque, salon, salle de gymnastique, salle d'activités), pour personnes âgées valides. Elle bénéficie d'un environnement calme et verdoyant, tout proche des commerces, des services et du marché.



# Les aides au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a un rôle d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement social pour les personnes ou familles de La Ferté Macé rencontrant des difficultés financières, personnelles ou professionnelles.

## Dossiers d'aide sociale légale :

- Présentation des dossiers d'aide sociale auprès du Conseil Général pour l'hébergement en EHPAD réservé aux personnes âgées ou en établissement spécialisé pour les personnes handicapées, service d'aides ménagères etc ...
- Dossiers d'A.P.A (Aide Personnalisée à l'Autonomie) aide à domicile ou en établissement
- Dossiers de renouvellement d' Allocation compensatrice.
- Instruction des demandes de R.S.A (Revenu Solidarité Active) et contrats d'insertion.
- Carte d'invalidité.

## Dossiers d'aide sociale facultative :

- Distribution de denrées alimentaires en partenariat avec la banque alimentaire d'Alençon au local situé 21, bd de Contades les mardis matins tous les 15 jours. Au préalable, vous adresser au CCAS pour les modalités d'inscriptions et d'accès.
- Calcul du quotient familial pour le restaurant municipal, centre aéré, colonies et camps de vacances, classes transplantées, crèche, animation du C.L.S.H.
- Aide pour les factures d'énergie (eau, EDF, gaz...) : sous conditions et après avis d'une commission.
- Microcrédit social : le microcrédit social est un prêt de dépannage destiné aux particuliers exclus du système bancaire traditionnel du fait de leur faible solvabilité sans faire l'objet d'une interdiction bancaire. Les prêts varient de 500 à 4000 € et doivent correspondre à un projet de vie (passer le permis, équipement mobilier...) Le CCAS accompagne la démarche, instruit le dossier et le transmet à la banque partenaire, le crédit mutuel solidaire qui examinera le dossier.
- Un accueil d'urgence pour personnes sans domicile fixe est situé 43 rue du Dr Poulain, Parc Barré Saint. Ce local est composé de deux chambres. Il faut s'inscrire auprès du Service Population-Citoyenneté-Urbanisme avant d'y avoir accès.

C.C.A.S. • 4 rue d'Alençon • Tél. : 02 33 37 28 41

**UNA**  
BOCAGE ORNAIS

**SERVICES A LA PERSONNE**

24h / 24 h  
7j / 7j

Déduction de 50% sur vos impôts

**Vous pouvez bénéficier d'aides :**

- Du Conseil Général
- Des Mutuelles et Assurances
- Des Caisses de retraite

25, rue Soeur Marie Boitier  
61600 La FERTÉ-MACÉ

02.33.37.22.75

**PERMANENCES D'OUVERTURE**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h  
[una.fertemace@orange.fr](mailto:una.fertemace@orange.fr)

**Entretien du logement**

**Préparation des repas**

**Hygiène et confort de la personne**

**Aide à la mobilité**

**Accueil de jour pour personnes Alzheimer**

**Garde d'enfants**

**ASSURANCE**  
+ 4 ans +  
panne, perte, vol & casse.

- *ESSAIS GRATUITS*
- *Satisfait ou échangé pendant 3 mois*
- *Assurance perte 4 ans GRATUITE*
- *Garantie 4 ans GRATUITE*

**Le Menn Olivier** Audioprothésiste **entendre**  
... et la vie recommence

9, rue d'Hautvie - 61600 La Ferté-Macé- 02.33.62.78.91

**Supermarché U express**  
**1800 m<sup>2</sup>**

pour tous vos **besoins**  
et toutes vos **envies**

**BAGNOLES-DE-L'ORNE**  
Route de Couterne  
02 33 30 64 40

**Locations de véhicules**  
(voitures, utilitaires 11 et 15 m<sup>3</sup>,  
minibus de 9 places)

**Lundi / mardi / mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.**  
**Jeudi / samedi de 9h à 19h. Vendredi de 9h à 19h30. DIMANCHE de 9h30 à 12h30**

# Service social (Assistantes Sociales)

Circonscription d'action sociale du Conseil Général  
Bureaux situés 16 rue Pasteur. Tél. : 02 33 37 46 04 - Fax : 02 33 37 03 11

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)  
Responsable de secteur : M. Hubert MARCHAND  
Toutes les permanences des assistantes sociales ont lieu sur rendez-vous.  
Mmes Colette Letissier et Isabelle Bellet reçoivent le mardi et jeudi de 9h30 à 12h.  
Mme Jeanine Lesgourgues reçoit le mercredi de 9h30 à 12h.

## Transport solidaire

L'association des familles et la municipalité ont mis en place un service de transport solidaire pour venir en aide aux personnes sans moyens de locomotion.  
Les bénéficiaires doivent être non imposables. Ils adhèrent à l'Association des familles.  
Association des familles, permanence entre 10h et 12h.  
Tél. : 02 33 30 16 96

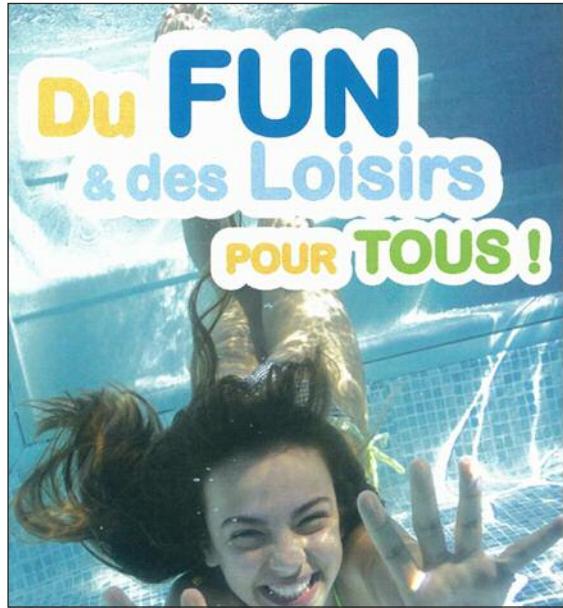
## Visites de courtoisie aux personnes âgées

Un service de visites de courtoisie est à la disposition des personnes qui le demandent sur la commune. Créé à l'initiative de la commission solidarité, en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) du Bocage, cette action engage des visiteurs bénévoles, qui se rendent au domicile des bénéficiaires, sur demande.  
Les visites durent en général une heure, mais peuvent se prolonger jusqu'à deux heures.

**SI VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DES VISITES DE COURTOISIE,  
CONTACTER :**

**Le CLIC du Bocage**  
15, rue Montgomery - 61700 Domfront  
Tél/fax : 02 33 37 15 95  
Courriel : [clic.bocage@wanadoo.fr](mailto:clic.bocage@wanadoo.fr)





**Centre Aquatique  
du Pays Fertois**

**ESPACE  
BALNÉO** **OUVERT  
7j/7** **ESPACE  
AQUATIQUE**

Rue des Cinq Frères ROBINET  
61600 LA FERTÉ-MACÉ  
Tél. : 02 33 30 80 82 - Fax : 02 33 38 11 20  
paysfertoisvert-marine.com

ca pays fertois Segap  
[www.vert-marine.com](http://www.vert-marine.com)

**Un établissement géré et animé par**  
**VERT MARINE**  
Votre partenaire loisirs

**E.Leclerc**  
**LA FERTE-MACE**  
Route de Bagnoles  
ZI du parc  
61600 La Ferté-Macé  
tél : 02 33 37 51 00  
[leclercdrive.fr](http://leclercdrive.fr)

**espace culturel**  
E.Leclerc

**Horaires**

Lundi au Jeudi	9h - 19h15
Vendredi	9h - 20h00
Samedi	9h - 19h00

**Location**  
E.Leclerc

**le manège à bijoux**  
E.Leclerc

**GEOMAT**  
**SELAS de Géomètres-Experts**

Notre Engagement d'Expert à la Mesure de vos Projets

**Topographie • Topométrie • Bornage • Division de propriété  
Etudes d'aménagement • Ingénierie d'infrastructures**

2 avenue des Sorbiers - 61600 LA FERTÉ-MACÉ - Tél. 02 33 37 05 38 - Fax : 02 33 38 29 79  
E-mail : [agence.lafertemace@geomat.fr](mailto:agence.lafertemace@geomat.fr)



# La médiathèque



Pendant les travaux de rénovation du Centre Culturel du Grand Turc, la Médiathèque est installée au Musée du Jouet-Bibliothèque, 32 rue de la Victoire.

Renseignements au 02 33 37 47 67 et/ou au 02 33 38 01 90.

Les mercredis et samedis de 10h à 12h, du mardi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 13h à 16h30.

# Musée du jouet

32, rue de la Victoire  
courriel : dec@lafertemace

Contact et rendez-vous pour les groupes :  
02 33 37 10 97. Courriel : otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr

- AVRIL à JUIN : Vacances scolaires, tous les jours de 15h à 18h
- JUILLET et AOUT : du mardi au samedi de 15h à 18 h (fermé dimanche et lundi)



# La saison culturelle

## ► Vendredi 12 septembre 2014 : PRÉSENTATION DE LA SAISON et spectacle HUMOUR :

The Barbara Kabaret Show - Entrée libre sur réservation - Salle G. Philipe à 20h30

## ► Samedi 20 septembre 2014 - MUSIQUE CLASSIQUE

Requiem de Fauré par l'orchestre régional de Basse-Normandie à l'église à 20h30. Septembre musical de l'Orne.

## ► Mardi 7 octobre 2014 : COMÉDIE

Maître Fendard « on a volé le château de sable »  
Compagnie « le Nom du titre » - Salle G. Philipe à 20h30

## ► Jeudi 6 novembre 2014 : THÉÂTRE RECIT

Le jour où ma mère a rencontré J. Wayne - Compagnie « La langue pendue » Salle polyvalente du lycée des Andaines à 20h30

## ► Mardi 20 janvier 2015 THÉÂTRE

L'amour médecin / Molière - Compagnie Alliage théâtre - Salle polyvalente du lycée des Andaines à 20h30

## ► Vendredi 27 février : CIRQUE

8m3 : - Atelier Lefevre et André - Salle G. Philipe à 20h30

## ► Mardi 24 mars 2015 CHANSON

Des fourmis dans les mains - Label Folie - Salle G. Philipe à 20h30

## ► Mardi 14 avril 2015 : HUMOUR

Festival des Andaineries - Salle G. Philipe à 20h30

## ► Mardi 5 mai 2015 - MUSIQUE

Kalhid K le tour du monde en 80 voix - Compagnie J'ai mangé ma télé - Salle polyvalente du lycée des Andaines à 20h30

**L'achat de billets se fait au guichet à la Bibliothèque-Musée du jouet ou sur le site de la ville [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr) aux tarifs suivants :**

## TARIFS 2014-2015

### Prévente :

Plein tarif : 14€ / Tarif réduit : 10€

### Soir du spectacle :

Plein tarif : 16€ / Tarif réduit : 10€

### Panier 4 spectacles :

Plein tarif 44€ La Ferté-Macé

Plein tarif 48€ Extérieurs

Tarif réduit 34€ La Ferté-Macé

Tarif réduit 38€ Extérieurs

Le programme de la saison 2014-2015 est disponible à la bibliothèque et sur le site [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr). La saison est gérée par M-L Guénierie et J.P Gervais. Tél. : 02 33 37 47 67 ou 02 33 38 01 90



Le tarif réduit s'applique aux scolaires, étudiants jusqu'à 28 ans, handicapés, demandeurs d'emploi, détenteurs de Kartà + et cart@too sur présentation d'un justificatif et sans rendu de monnaie. Pour les billets du Septembre Musical de l'Orne réserver sur [www.septembre-musical.com](http://www.septembre-musical.com) Pour le festival des Andaineries réserver sur [www.lesandaineries.fr](http://www.lesandaineries.fr)



Salle Gérard Philipe

**Vous êtes passionné de cinéma?**

**Devenez bénévole, contactez le cinéma au 02 33 37 52 81**

**Association Cinéferté**  
Espace Culturel du  
Grand Turc La Ferté-Macé  
Classé art et essai  
Tél. : 02 33 37 52 81

# Cinéma

**C  
I  
N  
E  
FERT**

Situé au Centre Culturel du Grand Turc, rue St Denis, l'association CINE FERTE partage la salle Gérard Philipe avec la saison culturelle.

Site : <http://www.cineferte.fr/>  
Courriel : [cinemagerardphilipe@cineferte.fr](mailto:cinemagerardphilipe@cineferte.fr)

Soutenue par la Mairie, l'association Cinéferté, sous la présidence de Philippe Connan et sous la responsabilité technique de Jean-Baptiste Langlois a été créée le 1<sup>er</sup> août 2013. Elle accueille entre 18 000 et 20 000 spectateurs par an. Une équipe d'une quarantaine de bénévoles assure la programmation, l'animation et la communication autour du cinéma.

L'association assure la programmation de 3 à 4 films par semaine en essayant de répondre aux attentes du public : Enfants - Pré adolescents - Adultes - Familles - Séniors.

Ainsi, l'équipe a le souci de proposer une programmation axée sur le grand public, le jeune public, et le cinéma Art et Essai.

Cinéferté, c'est aussi des animations en lien avec le tissu associatif local, les scolaires, afin d'encourager l'éducation à l'image pour tout public.

**L'association vous propose :**

- 1 film grand public avec et sans 3D / 1 film jeune public / 1 film Art et essai par semaine en VO
- Les Cinés-débats du jeudi soir (1 par mois)
- Le Cinéfilou-goûter les mercredis pour les tous petits (1 par mois)
- Le Cinéclub enfant les mercredis pour les plus grands (1 par mois)
- Le Ciné-séniors pour les très grands le mardi après midi
- Des semaines à thème : festival du cinéma art et essai en octobre/novembre
- Des soirées à thème: soirée frisson, soirée fantastique...

Au niveau des tarifs, il existe des cartes d'abonnements, des cartes CE ainsi que les dispositifs Kartà+ et Cart@too. Les tarifs sont très attractifs pour tous.

**POUR DES REDUCTIONS SUR LE CINÉ  
LA PISCINE, LES SPECTACLES, LA BIB...  
IL EXISTE KARTÀ+ ET CART@TOO**

**KARTÀ+** : Crée à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers (CAPF) pour les jeunes du Pays du Bocage, le pass loisirs Kart'A+ pour les jeunes de 5 à 25 ans.

Bénéficiaires dès 5 ans et jusqu'à 25 ans une offre qui répond aux attentes des parents **avec 2 tranches d'âge** : 5-14 ans (inscription 10 €) et 15-25 ans (inscription 15 €).



**Cart'@too** une initiative de la région Basse-Normandie pour les 15-25 ans. Pour seulement 10 € adhérez au dispositif Cart'@too. Ouvert à tous les 15 - 25 ans, vous pourrez bénéficier des réductions pour le cinéma, les spectacles, la pratique sportive ou artistique, le transport TER et d'autres nouveautés. Pour suivre l'actu Cart'@too, rejoignez nous sur [facebook.com/cartatoo](http://facebook.com/cartatoo)

Une harmonisation pour les **15 - 25 ans** avec la tranche d'âge de la Cart'@too pour bénéficier **des avantages cumulables Cart'@too et Kart'A+ soit 190 € de réduction pour 20 € d'inscription.**



# Activités socio-culturelles

**Salle de musique  
du Lycée des Andaines :**

Place du Général de Gaulle

- Musique dès 6 ans et adultes
- Eveil musical
- Atelier Chant de 7 à 12 ans

**Centre d'Animation Jacques Prévert :**

Rue Pasteur

- Danse Jazz dès 4 ans et adultes
- Poterie dès 6 ans et adultes

**Inscription au Centre Socioculturel Fertois**  
14 rue Louis Pasteur  
Tél. : 02 33 14 14 83

**Atelier Rue du 14 juillet :**

- Arts Plastiques dès 6 ans et adultes
- Poterie dès 6 ans et adultes



# La base de loisirs

**RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS :**  
**Service Sports Loisirs**  
**8, rue Saint Denis**  
**Espace Culturel du Grand Turc**  
**Tél. : 02 33 37 47 00**  
**Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr**



La base de loisirs, située Boulevard d'Andaine propose de nombreuses activités toute l'année mais plus particulièrement pendant la période estivale : Promenade autour du plan d'eau (cheminement 2500 m) ; Baignade surveillée en juillet et août ; Jeux pour enfants sur la plage ; Terrain de pétanque ; Aire de Beach ; Hydro-modélisme ; Piste d'auto-modélisme ; Aires de pique-nique et de repos ; Terrain de Swin Golf 18 trous (12 ha) ; Pédalos ; Kayak ; Voitures à pédales ; Mini -Golf ; Barbecues fixes ; Zone de pêche.

- 10 gîtes agréés « Gîtes de France ».

## CENTRE EQUESTRE LA PELERAS

Accès route de Domfront  
 Monitrices : Mmes Nathalie Colard et Valérie Catros  
 Inscriptions le 13 septembre de 10h à 15h au Centre Equestre La Peleras pour les nouveaux et les retardataires.  
 Reprise des cours le 15 septembre  
 Initiation à partir de 5 ans - Leçons - Stages - Vacances scolaires...  
 Renseignements au Service Sports Loisirs ou au Centre Equestre "La Peleras" Tél/Répondeur : 02 33 38 29 83



## BAR-BRASSERIE DE LA PLAGE

Gérants : Carole et Sylvain Nacfer  
 Tél. : 09 52 54 58 46  
 Possibilité de restauration



## PECHE

Toute personne se livrant à l'exercice de la pêche sur le plan d'eau doit justifier :

- 1) De la carte de pêche fédérale (timbre Piscicole) disponible sur le site : [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr)
- 2) Du droit de pêche municipal disponible en Mairie ou au Bar de la Gare.

# Les équipements sportifs



Stade Gaston Meillon



Salle Guy Rossolini

## BOULEVARD HAMONIC :

- Stade Gaston Meillon
- Salle Guy Rossolini
- Terrains de Tennis
- Terrains de foot, basket,
- Piste bi-cross
- Skate parc
- Ecole de vélo
- Boulodrome



Terrains de Tennis



Tribunes



Piste bi-cross



Skate parc



salle escalade



Bâtiment Voile



Entrée swin golf e gites



Salle Henri Brossard



Gymnase Collège J. Brel et Lycée des Andaines



Salle de sport Boulevard de contades

## ROUTE DE FLERS :

- Salle d'Escalade

## SUR LA BASE DE LOISIRS :

- **Boulodrome**, près du Bar de la Plage (entrée principale)
- **Activités voile** (Planche à voile, optimist, kayak)
- **Hydromodelisme**, Parking de La Brochardière
- **Terrain de Swin golf, gîtes**, accès chemin de la Lande, route de Domfront
- **Automodélisme**, accès chemin de la Lande, Route de Domfront
- **Centre Equestre**, route de Domfront

**GYMNASSE HENRI BROSSARD**,  
rue Soeur Marie Boitier

**GYMNASSE COLLÈGE J. BREL  
ET LYCÉE DES ANDAINES**,  
rue F. Desaunay

**SALLE DES ARTS MARTIAUX  
ET GYMNASTIQUE**,  
boulevard de Contades

# Salle de remise en forme



## Rue du 14 juillet

Animateurs : Mme Cerisier Edwige et M. Guillaume Jeannet  
02 33 30 05 58 - Inscriptions soumises à présentation d'un certificat médical (pour les moins de 18 ans, règlement intérieur et formulaires d'autorisation parentale). Cours collectifs

Ouvert :  
Lundi, Mercredi : 10h-12h / 14h-21h  
Mardi, Jeudi, Vendredi : 14h-21h.  
Samedi : 10h-12h30

# Centre aquatique

Rue des 5 Frères Robinet  
Evacuation des bassins 20 minutes avant la fermeture .  
Renseignements : 02 33 30 80 82



	Périodes scolaires	Vacances scolaires
<b>Lundi</b>	12h00-14h00	12h00-18h30
<b>Mardi</b>	19h00-22h00	14h00-18h30 / 19h30-22h00
<b>Mercredi</b>	14h00-18h00	14h00-18h30
<b>Jeudi</b>	12h00-14h00	12h00-18h30
<b>Vendredi</b>	19h00-22h00	14h00-18h30 / 19h30-22h00
<b>Samedi</b>	9h30-11h30 / 14h00-18h30	9h30-12h30 / 14h00-18h30
<b>Dimanche &amp; jours fériés</b>	9h00-12h30 / 14h00-18h30	9h00-12h30 / 14h00-18h30

# Les associations



Pour paraître dans le guide pratique ou pour tout changement au sein de votre association, adressez un courrier au Service Développement Economique et Communication - Hôtel de Ville - BP 129 61600 La Ferté-Macé ou par courriel à [dec@lafertemace.fr](mailto:dec@lafertemace.fr)



## MULTI-ACTIVITES :

### • AMICALE FERTOISE

Pdt : M. Michel Goussin  
Tél. : 02 33 30 05 07  
Courriel : amicale.fertoise@orange.fr  
Gymnastique sportive : Mme Marie-Pierre Garnier  
Tél. : 06 75 11 42 72  
Handball : M. Patrice Mesnil  
Tél. : 02 33 30 15 53

### • AMICALE LAIQUE

Chorale « Si on chantait » : Mme Monique Mary  
Tél. : 02 33 37 26 01  
Modélisme : M. Dufosse  
Tél. : 02 33 30 08 80

### • U.I.A. Université Inter-Ages

Pdt : M. Michel Jarry  
Tél. : 02 33 37 21 43  
Courriel : uiafertemace@orange.fr  
Site : [www.uia-ferte-mace.webs.com](http://www.uia-ferte-mace.webs.com)

## SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES

### Aéronautique :

#### • AERO CLUB D'ANDAINES

Pdt : M. Pierre Pourty  
Tél. : 02 33 37 91 84  
Courriel : ac-andaines@orange.fr  
Site : [www.aeroclubdandaines.com](http://www.aeroclubdandaines.com)

#### • BAGNOLES AIR CLUB

Pdt : M. Jean-Pierre Letellier  
Tél. : 09 79 35 06 94 / 06 08 35 10 23  
Courriel : [contact@bagoles-ac.com](mailto:contact@bagoles-ac.com)  
Site : [www.bagoles-ac.com](http://www.bagoles-ac.com)

### Arts martiaux

#### • JUDO CLUB FERTOIS

Pdt : M. Xavier Aubert  
Tél. : 02 33 30 46 99  
Courriel : [alebreuil@aol.com](mailto:alebreuil@aol.com)

#### • KARATE CLUB FERTOIS

Pdt : M. René Fatum  
Tél. : 02 33 64 30 36  
Courriel : [jppicouleau@hotmail.fr](mailto:jppicouleau@hotmail.fr)  
Site : <http://karate-la-ferte-mace.eklablog.com/>

#### • ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS (ETAMV) Qwan Ki Do

Contact : Valéry GAMBERT  
Tél. : 02 33 65 70 44  
Site : [www.etamv.com](http://www.etamv.com)

### Basket

#### • BASKET BALL FERTOIS

Pdt : M. Martin-Pierre Rapeaud  
M. Girault Franck - 06.81.61.69.51  
Courriel : [df.girault@gmail.com](mailto:df.girault@gmail.com)  
M. Rapeaud  
Courriel : [mp.rapeaud@manuplast.fr](mailto:mp.rapeaud@manuplast.fr)  
Site : [www.basketballfertois.iball.fr](http://www.basketballfertois.iball.fr)

### Course à pied

#### • JOGGING D'ANDAINE

Pdt : M. Francis Gastineau  
Tél. : 02 33 30 09 48 - 06 38 58 14 80  
Courriel : [gastineaufrancis@orange.fr](mailto:gastineaufrancis@orange.fr)

### Cyclisme

#### • ENTENTE CYCLISTE FERTOISE

Pdt : M. Yves Freddi  
Tél. : 02 33 37 30 46  
Courriel : [yves.freddi@sfr.fr](mailto:yves.freddi@sfr.fr)

#### • LES CYCLOS DU PAYS FERTOIS

Pdt : M. Marcel Gahéry  
Tél. : 02 33 37 77 54

#### • VELO CLUB DE LA FERTE-MACE

Pdt : M. Mickaël Lecommandeur  
Tél. : 02 43 04 30 38  
Courriel : [v.veloclubfertemace@orange.fr](mailto:v.veloclubfertemace@orange.fr)

### Equitation

#### • EQUI'PELERAS

Pdt : M. Philippe Cherret  
Tél. : 02 33 38 29 83

### Escalade

#### • GR.ES D'ANDAINE (escalade)

Contact : M. Titard  
Tél. : 02 33 38 21 03  
courriel : [jtitard@orange.fr](mailto:jtitard@orange.fr)

### Football

#### • JEUNESSE FERTOISE-BAGNOLES (JFB)

Pdt M. Philippe Suchet  
Tél. : 02 33 37 15 44

#### • FOOTBALL LOISIRS FERTOIS

Pdt : M. Didier Mézière  
Tél. : 02 33 37 02 16

### Moto

#### • MACADAM BIKE (moto)

Pdt : Mme Christelle Morel  
Tél. : 02 33 37 17 50

### Pétanque

#### • LA PETANQUE FERTOISE

Pdt : M. Bertrand Bihel  
Le Gavroche, Rue d'Hautvieu

### Swin Golf

#### • SWIN FERTOIS

Pdt : M. Mickaël Letissier  
Tél. : 06 80 07 37 25  
courriel : [mickael.letissier@wanadoo.fr](mailto:mickael.letissier@wanadoo.fr)

### Tennis de table

#### • TENNIS DE TABLE

Pdt : M. Thierry Deborde  
Contact M. Coquereau  
Tél. : 02 33 37 34 46  
Courriel : [coquereau.gabriel@neuf.fr](mailto:coquereau.gabriel@neuf.fr)

### Volley Ball

#### • CLUB SPORTIF FERTEMACE VOLLEY BALL

Pdt : M. Patrick Lamothe  
Contact Mme Anne Charrieras  
Tél. : 02 33 37 24 59 - 02 33 37 02 18  
Courriel : [charrierasanne@yahoo.fr](mailto:charrierasanne@yahoo.fr)

### Yoga

#### • YOGA ARC EN CIEL

Contact : Mme Allo  
Tél. : 02 33 37 10 82

## CULTURE LOISIRS

### Cinéma

#### • ASSOCIATION CINE-FERTE

Pdt : M. Philippe Connan  
Tél. : 02 33 37 52 81  
Courriel : [cinemagerardphilipe@cineferte.fr](mailto:cinemagerardphilipe@cineferte.fr)  
Site : [www.cineferte.fr](http://www.cineferte.fr)

### Jeu en réseau

#### • ASSOCIATION KALHAN

Pdt : M. Victor Auvray  
Secrétaire : M. Etienne Mauger  
Tél. : 06 75 01 03 67  
Courriel : [info@virtual-lan.fr](mailto:info@virtual-lan.fr)  
Site : [www.virtual-lan.fr](http://www.virtual-lan.fr)

### Modélisme

#### • CLUB HYDRO-MODELISME FERTOIS

Pdt : M. Thierry Raucoule  
Tél. : 02 33 37 09 46  
Courriel : [thierry.raucoule@wanadoo.fr](mailto:thierry.raucoule@wanadoo.fr)

• RAIL MINIATURE PAYS FERTOIS  
Pdt : M. Pierre Lateux  
Blog : <http://rmpf61.canablog.com>  
Courriel : [rail-miniature.pays-fertois@laposte.net](mailto:rail-miniature.pays-fertois@laposte.net)

### Musique danse country

#### • AMLOS/ MUSICIENS EN HERBE / AMLOS COUNTRY DANCE

Musique : Lydia Leroux  
Tél. : 06 08 06 75 85  
Courriel : [lydiaanimation@yahoo.fr](mailto:lydiaanimation@yahoo.fr)  
Country : Guy Wattez  
Tél. : 06 77 12 02 30  
Courriel : [amloscountrydance@free.fr](mailto:amloscountrydance@free.fr)  
Site : <http://amloscountrydance.free.fr>

### Nature

#### • A.A.P.P.M.A (Pêche)

Pdt : M. Eric Leborgne  
Tél. : 02 43 09 09 65

#### • AMICALE DES CHASSEURS DE LA FERTE MACE

Pdt M. Ludovic Duval

#### • ASSOCIATION P.A.R.A.D.E.

Photographes Animaliers de la Région des Andaines et Découverte de l'Environnement  
Contact : M. Loïc Roger  
Tél. : 02 33 30 87 38

#### • LES CROQUEURS DE POMMES DU BOUCAGE NORMAND

Pdte : Mme Madeleine Corbenois  
Tél. : 06 76 79 04 33  
ou Office du Tourisme

## PATRIMOINE TRADITIONS

#### • CONCOURS D'ANIMAUX DE VIANDE

Pdt : M. Roger Foucher  
Tél. : 02 33 37 00 75

#### • CONFRERIE LA TRIPIERE FERTOISE

Grand Maître : M. Roger Caugant  
Tél. : 06 35 50 52 09  
Secrétaire : Mme Thérèse Charton  
Tél. : 02 33 37 30 10  
Courriel : [therese.charton@orange.fr](mailto:therese.charton@orange.fr)

#### • SCOUTS DE FRANCE

Contact M. Samuel Blondel  
Tél. : 02 33 30 81 77

## PHILATÉLIE

### • AMICALE PHILATELIQUE

Pdt : M. Michel Armand  
Tél. : 02 33 37 47 45

## JEUNES

### • A.C.E

(Action Catholique des Enfants)  
CLUBS PERLIN- FRIPOUNET-TRIOLY  
Contact : Mme Pascale Venière  
02 33 38 43 93  
Courriel : [ace.orne@gmail.com](mailto:ace.orne@gmail.com)

### • LE PLEIN AIR FERTOIS

M. Michel Goussin  
Tél. : 02 33 30 05 07

### • M.R.J.C.

Animatrice permanente : Mme Lucie André  
Tél. : 02 33 38 43 93  
Courriel : [orne@mrjc.org](mailto:orne@mrjc.org)  
Site : [www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)

### • CONFRERIE LA TRIPIERE FERTOISE

Grand Maître : M. Roger Caugant  
Tél. : 06 35 50 52 09  
Secrétaire : Mme Thérèse Charton  
Tél. : 02 33 37 30 10  
Courriel : [therese.charton@orange.fr](mailto:therese.charton@orange.fr)

## JUMELAGES SOLIDARITÉ

### • ABCD - ASSOCIATION BAOBAB POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT

Pdte : Mme Marguerite Breteau  
Contact Mme Rioux  
Tél. : 02 33 37 09 98  
Courriel j.rioudavy@laposte.net  
Site : <http://abcd.baobab.free.fr>

### • ACTION DES CHRETIENS POUR L'ABOLISSEMENT DE LA TORTURE - ACAT

Pdte : Mme Monique Carlier  
Tél. : 02 33 37 27 32

### • ALTER'ANDAINES

Pdt : M. Ludovic Dubreuil  
Tél. : 02 33 37 16 54  
Courriel : [alter.andaines@laposte.net](mailto:alter.andaines@laposte.net)  
Site : [www.natureandaines.fr](http://www.natureandaines.fr)

### • ASSOCIATION DES MUSULMANS FERTOIS

Pdt : M. Abdelmajid Najime  
Tél. : 02 33 38 55 12  
Courriel : [mjid.najime@live.fr](mailto:mjid.najime@live.fr)  
Site : <http://lesmusulmansfertois.jimdo.com>

### • ASSOCIATION LA FERTE- MACE / EBOLOWA (Cameroun)

Pdt : M. Christian Van Aerden  
Tél. : 02 33 37 04 82

Pdt : M. Philippe Ralu  
Tél. : 02 33 38 04 10

Pdt : M. Xavier Desbissons

### • ARTISANS DU MONDE

Pdt : M. Philippe Ralu  
Tél. : 02 33 38 04 10

### • COMITE DE JUMELAGE LA FERTE MACE / LUDLOW (GB)

Secrétaire Mme Isabelle Ramond -  
Tél. : 02 33 30 00 81  
Site : [www.jumelage-ludlow.webs.com](http://www.jumelage-ludlow.webs.com)

### • COMITE DE JUMELAGE LA FERTE- MACE / NEUSTADT (Allemagne)

Pdt : M. Loïc Vavasseur  
Tél. : 09 50 44 33 61  
Courriel [loic.vavasseur@ac-caen.fr](mailto:loic.vavasseur@ac-caen.fr)

### • COMITE DE JUMELAGE ET DE COOPERATION LA FERTE-MACE / SAVOIGNE (Sénégal)

Pdt : M. Olivier Chatel  
Tél. : 02 33 37 43 47  
Courriel : [olivier.chatel@nornet.fr](mailto:olivier.chatel@nornet.fr)

### • LIONS CLUB

Pdt : M Christian Desalle  
Tél. : 06 06 75 92 63  
Site : [www.lions-france.org/normandie](http://www.lions-france.org/normandie)

### • RICHELIEU INTERNATIONAL

Club Fort Matthieu  
Pdt : M. Paul Landrieu  
Contact : Mme Daniele Bréreau  
Tél. : 02 33 96 32 36 / 06 59 23 35 96  
Courriel : [daniele.breateau@wanadoo.fr](mailto:daniele.breateau@wanadoo.fr)  
[paul.landrieu@wanadoo.fr](mailto:paul.landrieu@wanadoo.fr)

### • ROTARY CLUB DE BAGNOLES DE L'ORNE ET PAYS D'ANDAINES

Pdt : M. Xavier Desbissons

### • SOLIDAR'MÔMES

Pdt : M. Benoit Richard  
Tél. : 02 33 37 21 18  
Site : [www.solidarmomes.com](http://www.solidarmomes.com)

## AIDE SOCIALE

### • AIDE A DOMICILE DE L'ORNE AAFP/CSF

Pdt : M. Michel Mary  
Tél. : 02 33 37 29 16  
Site : [www.aideadomiciledelorne.org](http://www.aideadomiciledelorne.org)

### • ASSOCIATION DES FAMILLES

Pdt : M. Vincent Veron  
Tél. : 02 33 30 16 96  
Courriel : [desfamilles.association@sfr.fr](mailto:desfamilles.association@sfr.fr)

### • ASSOCIATION INTERMEDIAIRE PHENIX

Contact : Mme Aline Lefèvre  
Tél. : 02 33 38 05 75

### • ENFANCE ET PARTAGE - AIDE A L'ENFANCE EN DETRESSE

Contact : Mme Bugaut  
Tél. : 09 71 56 11 10

### • LES RESTOS DU COEUR

Contacts : 02 33 37 25 71  
Mme Jacqueline Suard  
Tél. : 02 33 37 26 30

### • SECOURS CATHOLIQUE

Pdt : M. Daniel Aumont  
Tél. : 02 33 37 91 17

### • SECOURS POPULAIRE

Contact : Mme Danielle Lucet  
Tél. : 02 33 37 89 95

### • UNA BOCAGE ORNAIS

Services d'aide et  
d'accompagnement au domicile  
Contact : Mme Petron  
Tél. : 02 33 37 22 75  
Courriel : [una.fertemace@orange.fr](mailto:una.fertemace@orange.fr)

## SANTE – LUTTE CONTRE LA MALADIE

### • ALOIS PAYS D'ANDAINE (Maladie Alzheimer)

Pdte : Mme Francesconi  
Tél. : 02 33 38 18 43 ou 02 33 37 16 26

### • ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR

Contact : M. Pierre Gaillard  
Tél. : 02 33 37 44 57 ou 06 23 45 42 73  
Courriel : [alcoolassist61@orange.fr](mailto:alcoolassist61@orange.fr)  
Site : [www.alcoolassistance.net](http://www.alcoolassistance.net)  
GROUPE « ENTOURAGE »  
Contact : Mme Annie VIRY et Mme Chantal GAILLARD  
Tél. : 06 23 60 20 55 ou 06 87 16 53 18

### • ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Contact : Mme Thérèse Charton  
Tél. : 02 33 37 30 10  
Courriel [therese.charton@orange.fr](mailto:therese.charton@orange.fr)

### • CROIX ROUGE FRANCAISE

Pdte : Mme Gisèle Hedou  
Tél. : 02 33 37 21 80

### • EN VOL SANS ALCOOL

Pdt : M. J-L Maillard  
Tél. : 02 33 35 50 40 / 06 20 88 60 65  
M. Victor Jammes  
Tél. : 02 33 37 04 57 / 06 11 99 11 70  
Courriel : [asso\\_envolsansalcool@orange.fr](mailto:asso_envolsansalcool@orange.fr)

### • F.N.A.T.H.

Pdt M. Robert Monnier  
Tél. : 02 33 37 10 51  
Site : [www.fnath.org](http://www.fnath.org)

### • FORUM ASSOCIATIF FERTOIS

Pdt : M. Patrick Fournier  
Tél. : 06 81 56 42 17

## RETRAITES

### • AGE D'OR DU PAYS FERTOIS

Pdte : Mme Berthelot  
Vice-Pdt : M. Pottier  
Tél. : 02 33 37 30 81

### • AMIS DES PERSONNES AGEES DE L'HOPITAL

Pdte : Mme Deparis  
Tél. : 02 33 30 50 53

### • GYMNASTIQUE

Mme Dufour  
Tél. : 02 33 37 70 70  
• UNION DES RETRAITES - PERSONNES AGEES  
Pdte : Mme Renée Houillère  
Tél. : 02 33 30 05 27

## ANCIENS COMBATTANTS

### • ASSOCIATION DES ANCIENS AFN-FNACA

Pdt : M. Michel Goualier  
Tél. : 02 33 37 36 01  
Courriel [michel.goualier@orange.fr](mailto:michel.goualier@orange.fr)

### • ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'INDOCHINE DU PAYS FERTOIS

Pdt : M. Jacques Radiguet  
Tél. : 02 33 28 16 60  
M. Jean Arley  
Tél. : 02 33 37 17 45

### • ASSOCIATION DES VICTIMES ET RESCAPES DES CAMPS NAZIS

Pdt. : Lucien Graindorge  
Tél. : 02 33 37 00 32

### • COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS

Pdt : M. Didier Miclid  
Tél. : 06 87 54 79 03  
Courriel : [bernard.couillard@orange.fr](mailto:bernard.couillard@orange.fr)

### • UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS - UNC

Pdt : M. Francis Ravoire  
Tél. : 02 33 38 28 23

**Supermarché U express**  
**1800 m<sup>2</sup>**  
 pour tous vos **besoins**  
 et toutes vos **envies**

**BAGNOLES-DE-L'ORNE**  
 Route de Couterne  
 02 33 30 64 40

**U express**  
 Bagnoles-de-l'Orne

Locations de véhicules  
 (voitures, utilitaires 11 et 15 m<sup>3</sup>,  
 minibus de 9 places)

Lundi / mardi / mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.  
 Jeudi / samedi de 9h à 19h. Vendredi de 9h à 19h30. **DIMANCHE** de 9h30 à 12h30

**Mélanger**  
 Pompes funèbres - Marbrerie

Membre du Réseau  
 Serenium  
 Services funéraires

Organisation d'Obsèques  
 Caveaux - Monuments  
 Travaux et Entretiens  
 Articles Funéraires  
 Contrats Obsèques  
 Chambre Funéraire

**Bar Brasserie  
 de la Plage**



**BAR • SNACK**

Boulevard de la forêt d'Andaine  
 61600 La Ferté Macé

Tél : **09 52 54 58 46**

**MEUBLES  
 PINSON LANGE**

**LITERIE • SIÈGES**  
 LINGE DE LIT • MEUBLES



3, rue Gambetta - 61600 LA FERTÉ-MACÉ  
 Tél. **02 33 37 10 49**

**SP MENUISERIE**  
 PVC - BOIS - ALU

**VOLET ROULANT  
 STORE - FENÊTRE  
 VÉRANDA - PORTE DE GARAGE  
 PORTE D'ENTRÉE**

47, avenue Robert-Cousin  
 61140 BAGNOLES-DE-L'ORNE

**Tél. 02 33 30 85 71**  
 Fax : 02 33 30 85 78

RCS Condé A 404 408 478 - APE 4332A - SIRET 404 408 478 00026 - n° Intracommunautaire FR 80 404 408 478



# Numéros utiles

• SAMU	15
• Pompiers	18
• Gendarmerie	17
• Hôpital des Andaines	02 33 30 50 50
Urgences	02 33 30 50 16
• Pharmacie	32 37 (Pharmacie de garde les nuits, les dimanches et jours fériés)
• Urgence dentaire	02 33 31 97 09 (dimanches et jours fériés de 10h à 12h)
• Taxis fertois	
- Andaines Taxis - 37, rue de la Victoire	02 33 37 33 11 / 06 09 39 59 19
- Rioult - 57, rue Félix Désaunay	02 33 37 80 53
- Caplain - Route de Paris	02 33 37 09 57
• Urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33
• GDF (Services locaux sécurité dépannage)	0 810 433 061
• ERDF dépannage	09 726 750 61 (appel gratuit)
• VEOLIA Eau - Urgences 24h/24	0 811 900 800
• France Télécom Service clients	10 14
Service Après vente	10 13
• Office du Tourisme	02 33 37 10 97
• La Poste	36 31
• Pôle Emploi	39 49
• Préfecture de l'Orne - 39 Rue St Blaise - BP 529 - 61018 ALENCON	02 33 80 61 61
Site : <a href="http://www.orne.gouv.fr">www.orne.gouv.fr</a>	
• Trésorerie - 1 rue H. Laigre - 61600 La Ferté-Macé	02 33 37 02 02
• Service des impôts des particuliers et des entreprises (Domfront)	02 33 30 27 00
Site : <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>	

• Drogue info service	N° gratuit : 0 800 231 313
• Jeunes - Violences - Ecoute	N° gratuit : 0 800 202 223
• Sida info service	N° gratuit : 0 800 84 08 00
• Maltraitance personnes âgées et handicapées	39 77
• Violences conjugales et violences faites aux femmes	39 19
• Appel d'urgence Européen	112
• Enfance maltraitée	119

En cas de perte ou de vol de papier : L'obtention de nouveaux papiers (passeport, carte nationale d'identité, carte grise, permis de conduire, carte bleue ou Carte Vitale) nécessite de nombreuses démarches administratives.  
Site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
0 892 705 705 (0,34 € par minute) pour faire immédiatement opposition à sa carte bancaire, notamment en cas de vol ou de perte.



# Papiers à conserver

• Actes de propriété et actes notariés	A vie
• Cotisations assurances vie	5 ans
• Bulletins d'allocations chômage	A vie
• Bulletins de salaires	A vie
• Baux résiliés, états des lieux et quittances de loyer	5 ans
• Bordereaux de versements des allocations familiales	2 ans
• Bordereaux de versements en liquide, ordres de virements	10 ans
• Carnet de santé	A vie
• Certificats et contrats de travail	A vie
• Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats	2 ans
• Contrat de mariage	A vie
• Diplômes	A vie
• Donations	A vie
• Dossiers médicaux (radios, examens, etc...)	A vie
• Dossiers de remboursements de sinistres	30 ans
• Factures d'eau	2 ans
• Factures d'électricité et de gaz	5 ans
• Factures des entrepreneurs et des constructeurs	30 ans
• Factures de téléphone, de ramonage, de déménagement	1 an
• Frais de séjours en hôpital	30 ans
• Jugement de divorce	A vie
• Justificatifs d'impôts sur le revenu	3 ans
• Justificatifs de paiement des salaires (employés de maison), des rentes viagères, des pensions alimentaires	5 ans
• Livret de famille	A vie
• Permis de construire	30 ans
• Relevés de comptes bancaires ou postaux	10 ans
• Relevés des charges de copropriété	30 ans
• Levés des points de retraite	A vie
• Remboursements de la Sécurité sociale	2 ans
• Talons de chéquiers	10 ans



## RESTAURANT L'ESPERANCE

### TRAITEUR DE AZ LOCATION DE VAISSELLE

13,rue de la barre  
61600 LA FERTE-MACE  
Tél. : 02 33 37 32 26



**MFR**  
Centre de Formation de Techniciens Agricoles  
**cfta** LA FERTE-MACE

02.33.30.68.50

**FORMATIONS**  
**ADULTES-SCOLAIRES-APPRENTISSAGE**  
**du BAC au BTSA**

Accueil de groupes – Salles de réunion

# Plan de ville La Ferté-Macé

Alençon (rue d')	B4-C3-4	Jardins Nicole (rue des)	B4
Allende (rue Salvador)	B1	Jaurès (rue Jean)	C3
Ancienne Eglise (rue de l')	B4		
Argentan (route d')	C3-2-D2		
Bagnoles (route de)	A4-5	Laigne (rue Chanoine)	B2
Bansard (cour)	D3	Laine (rue Alexandre)	B2-3
Barre (rue de la)	C2	Le Meunier (rue de la Raillerie (boulevard))	B2-3
Bas de Fay (chemin dit du)	B2	Léandre (rue Charles)	A-B3
Bat (chemin de)	B3-4	Lemerrier (place Frédéric)	B4
Blancneige (rue des)	D3	Levant (rue du)	C4
Blou (rue de)	B2	Louvel (rue du Docteur Gérard)	B2
Boisseliers (rue des)	A4	Ludlow (rue)	C2
Braessens (cour Georges)	B3	Luther King (rue Martin)	A3
Briouze (route de)	B1	Macé (rue Armand)	B3
Bruyère (chemin de la)	B-C1	Mazeline (cour du Colonel)	C3
Buron (rue Robert)	A3	Mermoz (rue Jean)	B2
Calviale (rue de la)	C1	Montazières (rue des)	C3-2
Challimel (rue Wilfried)	B-C3	Moulin de la Forge (rue du)	B4
Chambrette (rue de la)	C4-3	Moulin Robert (rue du)	C-D3
Champ des Oiseaux (chemin du)	C-D1	Neustadt ex place du Château (place)	C3
Château (rue du)	B3-C4	Neuve (rue Pierre)	C3
Chauvière (cour)	B3	Niaux (impasse)	B4
Chauvière (rue)	B-C3	Nicole (rue)	B4
Chauvins (les)	A-B1	Noisetiers (rue des)	B3
Chevillière (rue)	B3-2	Oisivière (route de)	A4
Cinq Frères Robinet (rue des)	B4-3	Palluel (rue)	B3-4
Cloet (rue du)	B3-4	Pareurs (rue des)	A3
Collège (rue du)	B4	Passementiers (rue des)	B3-4
Contades (boulevard de)	B2-3	Pasteur (rue Louis)	B2
Cordiers (rue aux)	B3-4	Pavée (rue)	B4
Croix de Fer	(B4)	Petite Vitesse (Chemin de la)	C3-2
Davoust (rue Jules)	B4	Petite Vitesse (rue de la)	C3
Denet (rue du Docteur)	C2	Peupliers (rue des)	C-D2
Desaunay (rue Félix)	B4	Pierre (rue Marcel)	A2
Deux Gares (rue des)	B-C3	Pommeraire (rue de la)	B-C1
Domfront (route de)	A4	Pommiers (rue des)	C1-2
Dugrasi (rue Frédéric)	B2	Poulin (rue du Docteur Ernest)	B4
Duhé (rue Gabriel)	B3	Pontet (rue avenue du)	B1-2
Dumessil (rue Amiral)	B2	President Coty (avenue du)	B1-2
Esnaut Pelterie (rue)	B2	Quatorze Juillet (rue du)	B4
Fliers (route de)	A1-2	Quatre Roues (rue des)	B4
Forêt d'Andaine (boulevard de la)	A4-C3-2	Rabodange (chemin de la)	B4
Fossé Nicole (rue des)	B-C4	République (place de la)	B4
Foulons (rue des)	A3	Rodin (rue Auguste)	B4
Fourelles (rue des)	C3	Rostand (rue Jean)	B2
Gagné (rue de)	D2	Ruest (rue Joseph)	B2
Gambette (rue)	B4	Sablières (rue des)	D3
Gasset (rue du)	A2	Sabotiers (rue des)	A3
Général de Gaulle (Place du)	B4	Saint Denis (rue)	B3
Général Leclerc (place du)	B4	Saint Georges (rue)	B-C4
Halle à l'Avoine (rue de la)	B3	Saint Maurice du Québec (rue)	C1
Hamort (boulevard)	B2	Savoigne Biffache (rue)	C2
Hautvieu (rue d')	B3	Sœur Marie Boitier (rue)	C3-2-1-D1
Sorbiers (avenue des)	C3	Tanneurs (rue des)	B4
		Téinture (rue de la)	B-C4
		Thiers (avenue)	B3
		Tisserands (rue des)	A4
		Toussaint Louverture (impasse)	C3
Val Fleur (impasse du)	B4		
Val-Vert (rue du)	B4		
Vallon (ruelle)	C4		
Versailles (rue de)	B3		
Victoire (rue de la)	B3		
Viel (rue Amiral)	D3		





## Vacances scolaires

### ZONE A

Académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.  
 Rentrée scolaire des élèves 2014 : mardi 2 sept. 2014  
 Vacances de la Toussaint 2014 : samedi 18 oct. 2014 au lundi 3 nov. 2014  
 Vacances de Noël 2014-2015 : samedi 20 déc. 2014 au lundi 5 janv. 2015  
 Vacances d'Hiver 2015 : samedi 7 fév. 2015 au lundi 23 fév. 2015  
 Vacances de Printemps 2015 : samedi 11 avril 2015 au lundi 27 avril 2015  
 Début des vacances d'été 2015 : samedi 4 juillet 2015

### ZONE B

Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, île, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.  
 Rentrée scolaire des élèves 2014 : mardi 2 septembre 2014  
 Vacances de la Toussaint 2014 : samedi 18 oct. 2014 au lundi 3 nov. 2014  
 Vacances de Noël 2014-2015 : samedi 20 déc. 2014 au lundi 5 janv. 2015  
 Vacances d'Hiver 2015 : samedi 21 février 2015 au lundi 9 mars 2015  
 Vacances de Printemps 2015 : samedi 25 avril 2015 au lundi 11 mai 2015  
 Début des vacances d'été 2015 : samedi 4 juillet 2015

### ZONE C

Académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.  
 Rentrée scolaire des élèves 2014 : mardi 2 septembre 2014  
 Vacances de la Toussaint 2014 : samedi 18 oct. 2014 au lundi 3 nov. 2014  
 Vacances de Noël 2014-2015 : samedi 20 déc. 2014 au lundi 5 janv. 2015  
 Vacances d'Hiver 2015 : samedi 14 février 2015 au lundi 2 mars 2015  
 Vacances de Printemps 2015 : samedi 18 avril 2015 au lundi 4 mai 2015  
 Début des vacances d'été 2015 : samedi 4 juillet 2015

### CORSE

Calendrier arrêté par le recteur

Les dates de vacances scolaires 2014-2015 sont communiquées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ces dates de vacances scolaires 2014-2015 sont données à titre indicatif. Attention : La première date indique le jour de fin des cours. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances la veille au soir. La deuxième date indique le jour de la reprise.

## Calendrier 2014-2015

Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015
1 L. Gilles	1 M. Thér. de l'E.-J.	1 S. TOUSSAINT	1 L. Florence	1 J. JOUR DE L'AN	1 D. Ella
2 M. Ingrid	2 J. Léger	2 D. Défunte	2 M. Viviane	2 V. Basile	2 L. Présentation
3 M. Grégoire	3 V. Gérard	3 L. Hubert	3 M. Xavier	3 S. Genouïvo	3 M. Blaïse
4 J. Rosalie	4 S. Franc. d'Assise	4 M. Charles	4 J. Barbara	4 D. Epiphanie	4 M. Véronique
5 V. Raïssa	5 D. Fleur	5 M. Sylvie	5 V. Gérald	5 S. Nicolas	5 J. Agathe
6 S. Bertrand	6 L. Bruno	6 J. Bertille	6 D. Ambroise	6 M. Melaine	6 V. Gaston
7 D. Reine	7 M. Serge	7 V. Carine	7 L. Inn Concept.	7 M. Raymond	7 S. Eugénie
8 L. Nativité N.-D.	8 M. Pelagie	8 S. Geoffroy	8 M. Pierre Fourier	8 J. Lucien	8 D. Jacqueline
9 M. Alain	9 J. Denis	9 D. Théodore	9 M. Romaric	9 V. Alix	9 L. Apolline
10 M. Irène	10 S. Ghislain	10 L. Léon	10 M. J.-F. Chantal	10 D. Paulin	10 M. Arnaud
11 J. Adéphe	11 S. Firmin	11 M. ARMISTICE 1918	11 J. Daniel	11 L. Tatiana	11 M.-D. Lourdes
12 V. Apollinaire	12 D. Wilfried	12 M. Christian	12 V. S. Odile	12 M. Yvette	12 J. Félix
13 S. Aimé	13 M. Juste	13 J. Brice	13 S. Lucie	13 M. Nina	13 V. Béatrice
14 D. La Sainte-Croix	14 M. Géraud	14 V. Sidoine	14 D. Odile	14 J. Rémi	14 S. Valentine
15 L. Roland	15 M. Thérèse d'Avila	15 S. Albert	15 L. Ninon	15 V. Marcel	15 D. Claude
16 M. Edith	16 J. Edwige	16 D. Marguerite	16 M. Alice	16 L. Julienne	16 L. Juliette
17 M. Renaud	17 V. Baudouin	17 L. Élisabeth	17 M. Judicaël, Gaël	17 M. Alexis	17 M. Bernadette
18 J. Nadège	18 S. Luc	18 M. Aude	18 J. Gatien	18 L. Marius	18 J. Gabin
19 V. Émilie	19 D. René	19 M. Tanguy	19 V. Urbain	19 M. Sébastien	20 V. Aimée
20 S. Davy	20 L. Adeline	20 J. Edmond	20 S. Théophile	21 M. Agnès	21 S. P. Damien
21 D. Mathieu	21 M. Céline	21 V. Prés. de Marie	21 D. HIVER	22 J. Vincent	22 D. Isabelle
22 L. Maurice	22 M. Elodie	22 S. Cécile	22 L. Françoise-Xavérie	23 V. Barnard	23 L. Lazare
23 M. AUTOMNE	23 J. Jean de Cap.	23 D. Clément	23 M. Armande	24 S. Fr. de Sales	24 M. Modeste
24 M. Théophile	24 M. Florient	24 L. Flora	24 M. Adèle	25 D. Conv. St Paul	25 M. Roméo
25 J. Hermann	25 S. Crépin	25 M. Catherine Lacouré	25 V. Étienne	26 L. Paule	26 J. Nestor
26 V. Côme, Damien	26 D. Dimitri	26 M. Delphine	27 S. Jean	27 M. Angèle	27 V. Honorine
27 S. Vincent de Paul	28 L. Émeline	27 J. Séverin	28 D. Innocents	28 M. Thomas d'Aquin	28 S. Romain
28 D. Venceslas	28 M. Simon, Jude	28 V. Jacques de la M.	29 L. David	29 J. Gildas	
29 L. Michel	29 M. Narcisse	29 S. Saturnin	30 M. Roger	30 V. Martine	
30 M. Jérôme	30 J. Bienvenue	30 D. Avent	31 V. Quentin	31 S. Marcelle	
Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015
1 D. Grands-Mères	1 M. Hugues	1 V. Fête du Travail	1 L. Justin	1 M. Thierry	1 S. Alphonse
2 L. Charles le Bon	2 J. Sandrine	2 S. Boris	2 M. Blandine	2 J. Martinien	2 D. Julien-Eymard
3 M. Guénolé	3 V. Richard	3 D. Phil, Jacques	3 M. Kévin	3 V. Thomas	3 L. Lydie
4 M. Casimir	4 S. Isidore	4 L. Sylvain	4 J. Clotilde	4 S. Florent	4 M. J.-M. Vianney
5 J. Olive	5 D. Pâques	5 M. Judith	5 V. Igor	5 D. Antoine	5 M. Abel
6 V. Colette	6 L. Lundi de Pâques	6 M. Prudence	6 S. Norbert	6 L. Mariette	6 J. Transfiguration
7 S. Félicité	7 M. J.-B. de la Salle	7 J. Gisèle	7 D. Gilbert	7 M. Raoul	7 V. Gaëtan
8 D. Jean de Dieu	8 M. Julie	8 V. Victoire 1945	8 M. Léocard	8 M. Thibaut	8 S. Dominique
9 L. Françoise	9 J. Gauthier	9 S. Pacôme	9 M. Diane	9 J. Amandine	9 D. Amour
10 M. Vivien	10 V. Fulbert	10 D. Solange	10 M. Landry	10 V. Ulrich	10 L. Laurent
11 M. Rosine	11 S. Stanislas	11 L. Estelle	11 J. Barnabé	11 S. Benoît	11 M. Claire
12 J. Justine	12 D. Jules	12 M. Achille	12 V. Guy	12 D. Olivier	12 M. Clarisse
13 V. Rodrigue	13 L. Ida	13 M. Rolande	13 S. Antoine de P.	13 L. Henri, Joël	13 J. Hippolyte
14 S. Mathilde	14 M. Maxime	14 M. Patème	14 J. Ascension	14 M. F. NATIONALE	14 V. Evrard
15 D. Louise	15 M. Patème	15 S. Honoré	15 D. Ellis	15 M. Donald	15 S. ASSOMPTION
16 L. Béatrice	16 J. Benoît-Joseph	16 S. Honoré	16 L. Germaine	16 J. N.-D. Mt Carmel	16 D. Armel
17 M. Patrice	17 V. Anicet	17 D. Emma	17 M. J.-Fr. Régis	17 V. Charlotte	17 L. Hyacinthe
18 M. Cyrille	18 S. Parfait	18 L. Ève	17 M. Hervé	18 S. Frédéric	18 M. Hélène
19 J. Joseph	19 D. Emma	19 M. Yves	19 V. Romuald	19 D. Arsène	19 M. Jean-Eudes
20 V. PRINTEMPS	20 L. Odette	20 M. Bernardin	20 S. Silvère	20 L. Marina	20 J. Bernard
21 S. Clémence	21 M. Anselme	21 M. Alexandre	21 D. Pères / ÈTÉ	21 M. Victor	21 V. Christophe
22 D. Léa	22 M. Alexandre	22 J. Georges	22 S. Didier	22 M. Mario-Madeline	22 S. Fabrice
23 L. Victoriën	23 M. Cath. de Suède	23 J. Georges	23 S. Didier	22 L. Alban	23 D. Rose de Lima
24 M. Cath. de Suède	24 V. Fiècle	24 M. Bérengère	24 V. Jean-Baptiste	24 M. Audrey	24 L. Barthélémy
25 M. Annocation	25 S. Marc	25 L. L. de Pentecôte	25 J. Prosper	25 S. Jacques	25 M. Louis
26 J. Larissa	26 D. Souvenir Déportés	26 L. L. de Pentecôte	26 V. Anthelme	26 D. Anne, Joachim	26 M. Natacha
27 V. Habib	27 L. Zita	27 M. Augustin	27 S. Fernand	27 L. Nathalie	27 J. Monique
28 S. Gontran	28 M. Valérie	28 J. Germain	28 D. Irène	28 M. Samson	28 V. Augustin
29 D. Rameaux	29 M. Cath. de Sienna	29 V. Aymar	29 L. Pierre, Paul	29 M. Marthe	29 S. Sabine
30 L. Amédée	30 J. Robert	30 S. Ferdinand	30 M. Martial	30 J. Juliette	30 D. Faïre
31 M. Benjamin	31 D. Fête des Mères	31 D. Fête des Mères	31 V. Ignace de Loyola	31 L. Aristide	



## SERVICES A LA PERSONNE

24h / 24 h  
7 j / 7 j

Déduction  
de 50% sur  
vos impôts



## Vous pouvez bénéficier d'aides :

- Du Conseil Général
- Des mutuelles et Assurances
- Des Caisses de retraite



Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h  
una.fertemace@orange.fr  
PERMANENCES D'OUVERTURE

25, rue Sœur Marie Boitier  
61600 La FERTE-MACE  
02.33.37.22.75



**casino de Bagnoles de l'Orne**  
groupe émeraude



Assemblées Générales  
Dîners de Gala - Repas d'Affaires

Cocktails - Soirées Privées



**MACHINES A SOUS**  
» Jeux de Table



**HÔTEL SPA \*\*\***  
» 75 Chambres



**RESTAURANT**  
» Avec Vue Panoramique



**Lounge Café**  
» Cinéma

6 Avenue Robert Cousin 61140 **Bagnoles de l'Orne** - *Informations et réservations : 02 33 37 84 00*  
[casino.bagnoles@groupe-emeraude.com](mailto:casino.bagnoles@groupe-emeraude.com)